

STANDARD



Nom scientifique : *Neophema splendida*

Nom vernaculaire :

Français	:	Perruche Splendide (CINFO 2253)
Anglais	:	Scarlet-chested Parrot
Allemand	:	Glanzittich
Néerlandais	:	Splendidparkiet
Espagnol	:	Periquito Espléndido
Italien	:	Parrocchetto splendido

N° EAN



OPUSCULE GRATUIT A USAGE PEDAGOGIQUE

EDITEUR : COLLEGE DE JUGES FRANÇAIS PSITTACIDES

Ont participé à la présente version :

- Auteurs principaux : Daniel HERGAT, Stéphane LAVERGNE
- Co-auteurs : Jean BESCOND, Jean Marc FLEURIER
- Consultants : Henri LABARDANT, Xavier LIGNAC, Cédric PERIOU, Boris REVARDEL
- Réalisation et Graphisme : Jean Marc FLEURIER
- Dessinatrice : Aurélie GRIGNON
- Images : Jean Marc FLEURIER et David MONROGER (pyaf.net)

Editeur et Superviseur :

- © Collège de Juges Psittacidés Français

Diffusion :

- Distribution par Internet
- Dépôt légal : à parution
- N° ISBN : 9791097205058
- Publique sans caractère commercial.

Selon le Code de la Propriété intellectuelle, « l'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial ».

Photographie page de couverture : Jean Marc FLEURIER
Neophema splendida - Phénotype sauvage - Sexe : Mâle - Age : adulte
Matériel photo : Boitier Nikon D800 - Objectif : 105 mm f2.8 - Eclairage de studio

Le Collège de Juges Psittacidés Français apporte un soin tout particulier à la conception et à la rédaction des standards dont elle a la charge. Tous les points traités sont concentrés sur un seul objectif : donner aux clubs et aux éleveurs une information précise et rigoureuse concourant à la qualité des oiseaux.

La Section Psittacidés espère avoir répondu à vos attentes de façon satisfaisante. Elle formule aussi l'espoir qu'il sera réservé un bon usage de ce standard. En vous remerciant pour votre confiance.

Nos recommandations pour protéger la nature :

1. Imprimer cet opuscule uniquement si besoin est de travailler sur un support papier.
2. Imprimer en recto verso pour diminuer la consommation de papier.
3. Imprimer sur papier FSC

DANS LA MEME COLLECTION**STANDARDS DISPONIBLES DES PSITTACIDES**

CHRONO	ESPECES	AUTEURS PRINCIPAUX	VERSION	DATE PARUTION
1	Perruche Ondulée de Posture <i>Melopsittacus undulatus</i>	Pierre CHANNOY	1.0	15/09/2012
2	Perruche Calopsitte <i>Nymphicus hollandicus</i>	Jean Marc FLEURIER	3.0	29/09/2012
3	Perruche de Sparrman <i>Cyanoramphus novaezelandiae novaezelandiae</i>	Jean Marc FLEURIER	1.0	01/11/2012
4	Inséparable Rosegorge <i>Agapornis roseicollis</i>	Rémy DELANOUE	2.0	01/11/2012
5	Cacatoès blancs et Rosalbins (<i>Cacatua ssp, Lophocrea, Eolophus ssp</i>)	Olivier BAUCHET	1.0	25/09/2012
6	Perruche à croupion rouge <i>Psephotus haematonotus haematonotus</i>	Nicolas KERGUEN	1.0	01/04/2014
7	Conure de Molina <i>Pyrrhura molinae ssp</i>	Pierre CHANNOY	2.0	01/11/2015
8	Toui Catherine <i>Bolborhynchus lineola</i>	Daniel HERGAT Jean Marc FLEURIER	1.0	23/02/2015
9	Perruche Elegante <i>Neophema elegans</i>	Daniel HERGAT Stéphane LAVERGNE	2.0	01/06/2015
10	Perruche à bouche d'or <i>Neophema chrysostoma</i>	Daniel HERGAT Stéphane LAVERGNE	1.0	11/02/2016
11	Perruche de Bourke <i>Neopsephotus bourkii</i>	Daniel HERGAT Stéphane LAVERGNE	2.0	Début 2018
12	Perruche Turquoise <i>Neophema pulchella</i>	Daniel HERGAT Stéphane LAVERGNE	2.0	Début 2018
13	Perruche Splendide <i>Neophema splendida</i>	Daniel HERGAT Stéphane LAVERGNE	2.0	20/12/2017
14	Inséparable d'Abyssinie <i>Agapornis taranta</i>	Daniel HERGAT	1.0	07/01/2017
15	Inséparable à joues noires <i>Agapornis nigrigenis</i>	Daniel HERGAT	1.0	07/01/2017
16	Inséparable à tête noire <i>Agapornis personatus</i>	Daniel HERGAT	1.0	07/01/2017
17	Inséparable de Lilian <i>Agapornis lilianae</i>	Daniel HERGAT	1.0	07/01/2017
18	Inséparable de Fischer <i>Agapornis fischeri</i>	Daniel HERGAT	1.0	07/01/2017

Table des Matières

LE MOT DU RESPONSABLE DU COLLEGE DE JUGES PSITTACIDES FRANÇAIS.....	5
PRESENTATION DE L'ESPECE	6
Taxonomie	6
Distribution géographique	6
Statut de l'espèce in situ	6
Statut de l'espèce <i>ex-situ</i>	7
Réglementation internationale et française.....	7
Données physiologiques moyennes	7
PRESENTATION EN CONCOURS	8
CATEGORISATION DES MUTATIONS.....	9
IMAGE IDEALE DU STANDARD DU MALE	10
IMAGE IDEALE DU STANDARD DE LA FEMELLE.....	11
Parties du Corps	12
Plumes	12
Standard de la Forme et de la Posture.....	13
Standard du Phénotype sauvage mâle	15
Standard du Phénotype sauvage femelle	16
Standard de la sélection Ventre rouge mâle.....	17
Standard de la sélection Ventre rouge femelle.....	18
Standard du Gris-vert mâle	19
Standard du Gris-vert femelle	20
Standard du BVE ₁ mâle.....	21
Standard du BVE ₁ femelle	22
Standard du BVE ₂ mâle.....	23
Standard du BVE ₂ femelle	24
Standard du BVE ₁ Violet mâle.....	25
Standard du BVE ₁ Violet femelle	26
Standard du BVE ₁ Gris mâle	27
Standard du BVE ₁ Gris femelle.....	28
Standard du Cinnamon mâle	29
Standard du Cinnamon femelle	30
Standard du Pallid mâle.....	31
Standard du Pallid femelle.....	32
Standard du Ino mâle	33
Standard du Ino femelle.....	34
Standard de l' Opaline mâle.....	36
Standard de l' Opaline femelle.....	37
Standard de l' Opaline sélection rouge mâle.....	38
Standard de l' Opaline sélection rouge femelle.....	39
Standard de l' Opaline BVE ₁ mâle	40
Standard de l' Opaline BVE ₁ femelle	41
Standard de Combinaisons de mutations et sélections	42
PRINCIPAUX DEFAUTS.....	43
SANCTIONS DE QUELQUES DEFAUTS	44
FEUILLE DE JUGEMENT	44
COMMENTAIRES PEDAGOGIQUES.....	45
HISTORIQUE DU STANDARD DE LA PERRUCHE SPLENDIDE	63
REFERENCES	63



Le mot du Responsable du Collège de Juges Psittacidés Français

Dès lors qu'une espèce animale est élevée en captivité de façon régulière, que les connaissances acquises et le savoir-faire des éleveurs ont maîtrisé leurs reproductions depuis plusieurs générations, ladite espèce est en voie de domestication. Bien souvent chez les oiseaux, cette domestication se confirme par l'apparition de mutations ou/et de races que l'aviculture sait aujourd'hui parfaitement fixer et maintenir.

Si l'objectif premier d'un éleveur est bien de réussir la reproduction de ses oiseaux, que ce soit dans leur couleur originelle (le phénotype sauvage) ou celle de mutations nouvelles (les phénotypes mutés), il existe un second objectif dont il ne faut pas négliger pour autant la portée : la qualité des sujets détenus en captivité.

Une absence de rigueur dans la sélection des oiseaux, notamment lorsqu'il s'agit de sujets mutés, conduit inmanquablement à la non qualité. Et celle-ci pourrait à terme provoquer des dégâts importants sur les souches captives d'une espèce : chétivité, tares héréditaires, manque de vitalité, faible taux de reproduction...

C'est pourquoi sont nées des manifestations ornithologiques comme les concours d'oiseaux de cages et de volières, dits aussi oiseaux de compagnie. Ces évènements ont comme mérite de réunir plusieurs centaines ou milliers d'oiseaux classés selon leurs espèces et leurs mutations. Un juge, qui a suivi une formation spécifique avant de pouvoir exercer, apprécie les sujets en compétition selon des critères précis définis dans un standard.

Le standard est le fruit d'une longue étude de la part des juges psittacidés et a comme but de décrire l'image virtuelle et idéale de la qualité d'une espèce d'oiseau dans toutes les mutations connues, pour autant que ces dernières soient bien consolidées en captivité et aient atteint un niveau qualitatif suffisant depuis plusieurs générations.

La publication d'un standard poursuit donc plusieurs buts : réfléchir sur un sujet idéal, faire évoluer cet idéal au fil de la progression des élevages, maintenir la qualité des souches captives, orienter les éleveurs dans la sélection de leurs sujets reproducteurs.

Avec quelques membres de notre Collège, auxquels se sont joints plusieurs éleveurs confirmés dans l'élevage et les championnats, nous sommes donc honorés de vous présenter ce nouveau standard. Nous espérons que les éleveurs de cette espèce y trouveront des éléments de réponse qui les orienteront au quotidien dans les concours et leurs élevages.

A la lecture du nombre de standards qui ont été téléchargés par dizaine de milliers d'exemplaires ces dernières années, j'ai le net sentiment que nos publications dont la qualité n'a pas cessé de progresser depuis nos débuts sont dorénavant très attendues.

Le Collège de Juges Psittacidés Français.

Jean BESCOND

Présentation de l'espèce

Par Jean Marc FLEURIER

Taxonomie

Le célèbre ornithologue britannique John Gould donna en 1840 l'appellation *Euphema splendida* à cette espèce. Ce protonyme fut conservé jusqu'en 1891 avant d'être baptisé *Neophema splendida* par l'ornithologue italien le Dr Tommaso Salvadori lors de la conception de trois catalogues pour le compte du British Muséum. Depuis cette date, cette appellation est demeurée inchangée et elle fait consensus auprès de toutes les instances internationales en charge de la classification.

Cette espèce est la plus colorée de tout le genre *Neophema* avec un dimorphisme sexuel très marqué. Comme *Neophema pulchella*, elle partage la présence de psittacine rouge chez le mâle. La psittacine rouge est ici présente sur la poitrine du mâle. Les jeunes en plumage immature ressemblent à la femelle.

Au niveau des autorités scientifiques, il n'a jamais été fait mention de sous-espèces. Bien que de nombreuses observations de spécimens sauvages montrent de grandes variations de phénotypes,

ces différences n'ont pas pour autant été considérées comme des sous-espèces distinctes. Une nouvelle fois, on retrouve ici une caractéristique courante chez de nombreuses espèces de perruches australiennes : de grandes variations de couleur du phénotype, notamment de présence des psittacines selon les individus, leurs nomadismes et leurs habitats près des régions côtières ou de l'intérieur.

Classe	Aves
Ordre	Psittaciformes
Famille	Psittacidae
Sous – famille	Psittacinae

Genre *Neophema*

Espèce *Neophema splendida*
(Gould, 1841) – TSN 177593

Distribution géographique

La Perruche Splendide vit principalement à l'intérieur des terres australiennes dans les zones semi arides. Son aire de distribution principale est la province South Australia mais des populations sont aussi présentes à l'ouest dans la province Western Australia et au sud-est dans les provinces New South Wales et Victoria.

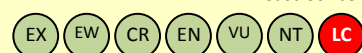
Cette distribution très large est également très fragmentée. Cette perruche est très discrète dans son habitat, vit en couples ou en petits groupes. Ses déplacements sont liés aux conditions climatiques et aux ressources alimentaires que sont les graminées et les petites graines d'arbustes.

La saison de reproduction commence en Août- Septembre jusqu'en Décembre-Janvier. Le nid est placé entre 3 à 7 mètres du sol dans un tronc d'arbre. La femelle y pond de quatre à six œufs en moyenne et elle assure seule l'incubation. Après 3 semaines de couvain, les petits naissent nus et aveugles ; ils resteront cinq semaines au nid avant de le quitter. Une seconde couvée n'est pas impossible.

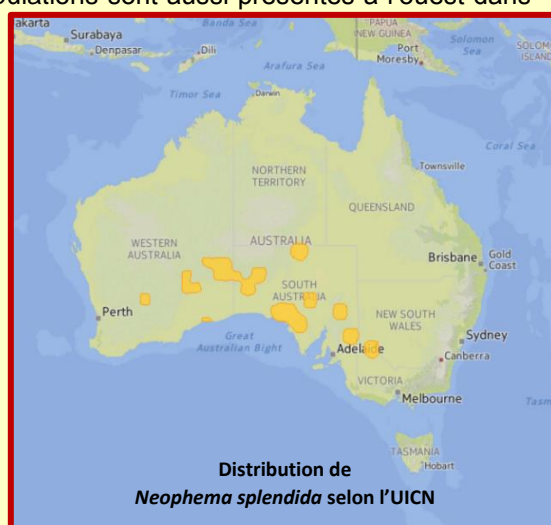
Statut de l'espèce in situ

Selon l'I.U.C.N. qui se base sur une étude 2012 de Birdlife International, l'espèce ne montre pas les critères voulus pour la qualifier de Vulnérable. Pourtant dans les années de référencement 1988, 1994, 1996 et 2000, l'I.U.C.N. l'avait classée sous ce statut. Un classement qui s'est basé sur les faibles nombres de rapports d'observations de cette espèce dans son environnement. Depuis vingt ans, les effectifs semblent stables attestant que l'espèce n'est pas en déclin.

In situ selon

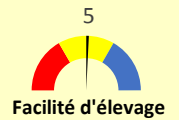
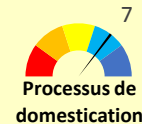
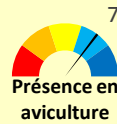


Least Concern



Statut de l'espèce *ex-situ*

L'auteur britannique Rosemary Low indique la première présence de cette espèce en Europe en 1871 au Zoo de Londres. Mais il faudra attendre 1933 pour qu'un couple soit de nouveau présenté au roi Georges V ; puis, qu'un autre couple soit remis au Duc de Bedford. Les premiers jeunes nés en captivité seraient nés l'année suivante à la Keston Foreign Bird Farm. Mais, avant 1940, la présence de cette espèce en aviculture resta extrêmement confidentielle en Europe. C'est seulement après la seconde guerre mondiale, avec l'ouverture des frontières de l'Australie, que la Perruche Splendide fut importée en nombre.

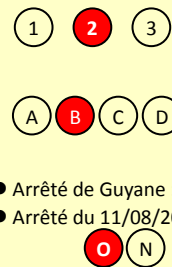


Les premiers résultats d'élevage furent enregistrés rapidement à la suite des premières importations. Mais les éleveurs observèrent que cette espèce était très fragile et difficile à faire reproduire. A aujourd'hui, si les souches d'élevage sont devenues prolifiques et tout à fait comparables aux autres espèces d'Euphèmes captives, il n'en demeure pas moins que la Perruche Splendide reste la plus délicate des *Neophema*.

C'est une espèce calme et peu bruyante. Elle peut cohabiter avec d'autres espèces aviaires à l'exception des autres Euphèmes. Elle s'élève en petite volière par couple ou encore dans de grands boxes. Il faut lui prévoir un abri bien fermé pour les mauvais temps. Plusieurs éleveurs protègent cette espèce essentiellement contre la météo froide et humide par des volières totalement couvertes et fermées sur les côtés, parfois avec abri hors gel. C'est un oiseau qui se tient très souvent au sol ; donc il est fortement recommandé que celui-ci soit bien sec et le plus propre possible.

En 2015, cette espèce est très courante en élevage. Elle est prolifique et les bonnes années, deux ou trois couvées sont possibles. Elle peut être recommandée aux éleveurs débutants.

Elle a été hybridée à plusieurs reprises avec *Neophema pulchella* afin d'obtenir de nouveaux phénotypes ou pour transférer des mutations. Ce qui est très regrettable et ne contribue pas à la pureté génétique des espèces. Les femelles hybrides sont difficiles à identifier pour les néophytes.



- Arrêté de Guyane : Sans Objet
- Arrêté du 11/08/2006 :

Réglementation internationale et française

La Perruche Splendide est inscrite à l'Annexe 2 de la Convention de Washington et à l'Annexe B pour la Communauté Européenne.

Elle est également présente sur la liste des espèces domestiques françaises avec les variétés : **B**leu de mer, **B**leu à poitrine blanche, **I**no, **V**entre rouge, **C**innamon, **G**ris (Arrêté du 11/08/06).

Données physiologiques moyennes

Taille ¹ : 20 cm.....	Poids ² : 36 - 44 gr
Age maturité sexuelle :.....	12 mois
Dimorphisme sexuel :.....	Oui
Limite d'âge reproductif :.....	7 – 8 ans
Longévité :.....	10 – 12 ans
Ponte :.....	4 – 7 œufs
Nidification :.....	2 fois / an
Incubation :.....	18 jours
Sortie du nid :.....	4 semaines
Sevrage :.....	6 semaines
Régime alimentaire :.....	Phytophage : granivore, fruits et légumes

¹ : sujet *in situ*. JM Forshaw, 2010, Parrots of the World. Princeton University Press.

² : sujet *in situ*. JM Forshaw, 1989, Parrots of the World, Third [Revised] Edition. Lansdowne Editions.



Présentation en concours

Par Daniel HERGAT

Le standard est rédigé pour des oiseaux ayant atteint l'âge de deux ans. A cet âge, l'oiseau a abandonné totalement les traces des sujets juvéniles et a revêtu son plumage adulte. Egalement, ses qualités physiques : taille, type, dessin et couleur s'expriment pleinement.

Les perruches Splendides sont acceptées pendant trois ans en concours.

Les oiseaux présentés en concours doivent être bagués. Diamètre recommandé : 4,0 mm. Une seule bague, anodisée ou de couleur, est acceptée. Si un oiseau possède deux bagues ou plus, le juge a comme obligation de signaler cette anomalie non règlementaire aux organisateurs du concours.

Le modèle de cage de concours pour la Perruche Splendide est :

Réf. COM	Réf France	Dimensions en cms	Type	Façade	Nb barreaux en façade	NB	Perchoirs DIAMETRE ECART
VI	K2	42 X 20 X 30	MPE	Chrome ou Noire	27	2	15/16 MM 15 CM

La cage de concours est peinte en noir. Son état physique doit être parfait sans élément saillant de nature à blesser l'oiseau. Elle doit être propre et ne pas disposer d'aucun signe de reconnaissance. Seule est acceptée une étiquette apposée sur le bas et l'avant de la cage reprenant l'identification minimale de l'oiseau exposé : (Modèle non contractuel).

N° Cage	Classe	Année	N° Bague
36	K01 012-1	2016	018
Dénomination Splendide Phénotype sauvage [+] mâle			

Pour le concours, il est important de préparer ces oiseaux auparavant. A cet effet, l'éleveur habituera progressivement ces sujets de la petite volière à la cage avant le concours afin que ceux-ci ne soient pas désorientés et stressés devant le juge. Un oiseau adulte est plus calme et plus facile qu'un jeune à présenter. Les Perruches Splendides qui ne sont pas habituées aux cages de concours restent en fond de cage ce qui ne permet pas aux juges de les apprécier pleinement dans ce cas.

Il est recommandé de déposer un lit de graines ou de sable fin très propre en fond de cage. Il faut aussi distribuer l'alimentation par des mangeoires prévues en fond de cages, sous la porte d'accès et de l'eau de boisson par des abreuvoirs extérieurs accrochés aux barreaux de la grille, en alignement avec le perchoir de gauche.

Comme nourriture, les juges psittacidés préconisent le mélange de graines suivant :

Alpiste : 37 %	Millet blanc : 22 %	Millet rouge : 3 %	Millet jaune : 19 %
Chanvre : 6 %	Niger : 5 %	Millet japonais : 6 %	Lin : 2 %

Ce mélange sera additionné au quotidien d'un quartier de pomme golden ou de carotte dont l'origine est connue et débarrassée des pesticides. Les restes de fruits et légumes non consommés de fruits ou légumes seront éliminés le jour d'après.

L'eau sera renouvelée tous les jours avec un nettoyage complet de l'abreuvoir extérieur. Le godet d'eau intérieur à la cage de concours est fortement déconseillé.

Catégorisation des Mutations

Par Jean Marc-FLEURIER

Pré requis

Pour qu'une mutation soit décrite dans le présent standard, il a été retenu le principe de base suivant. La mutation doit être bien établie : caractéristiques phénotypiques et loi héréditaire fixées et vérifiées, être élevée depuis trois générations par plusieurs élevages différents et présenter un minimum de qualité physique.

A défaut de ne pas respecter ce principe, certaines mutations ne sont pas décrites et leurs jugements en concours resteront subordonnés à la place donnée par les organisateurs pour les accueillir et à une appréciation globale des juges pour les évaluer.

Mutations présentes dans ce standard

Nb de Mutations	Mutations de Dessin	Mutations de Couleur	Mutations de Structure	Autres
0	Phénotype sauvage	Phénotype sauvage	Phénotype sauvage	Phénotype sauvage
1	Opaline	Cinnamon Ino Pallid BVE	Gris Violet	Ventre rouge

N'ont pas été retenues dans cette version de standard les mutations suivantes : **Mootle**, **Edged**, **Pastel**,...

Appellations des mutations

Il a existé et existe encore plusieurs appellations de mutations qui circulent ; entraînant une très grande confusion chez les éleveurs et les clubs. Une recherche d'harmonisation de ces appellations à l'échelon européen est née à la fin des années 1990. Depuis, le travail accompli s'est avéré intéressant mais il possède encore plusieurs faiblesses et incohérences.

Depuis le début des années 2000, plusieurs clubs et pays européens ont repris ces appellations ; y compris l'Organisation Mondiale des Juges en 2013. Ceci étant, plusieurs juges étrangers et français estiment que le travail n'est pas achevé et mériterait d'être approfondi avec plus de rigueur et d'objectivité. Cette position est également partagée par plusieurs scientifiques.

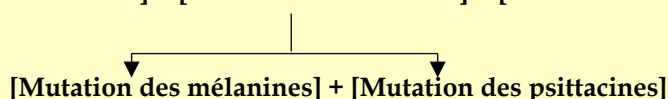
Le Collège des Juges Français Psittacidés n'a pas pour le moment validé toutes ces nouvelles appellations. Pour autant, elle ne les repousse pas. Elle a diligenté des travaux de recherche auprès d'un groupe de travail composé de représentants des éleveurs, de juges et de scientifiques en génétique : le CEMP. Cette version de ce standard reprend les recommandations du CEMP.

Codification des appellations des mutations

Le Collège des Juges Français Psittacidés a adopté le principe suivant de codification des appellations de mutations.

Ordre des appellations :

[Mutation de dessin] + [Mutation des couleurs] + [Mutation de structure]



Exemple d'appellation : Opaline **BVE** Gris

Initiale en Majuscule et caractère gras

Texte en minuscule (y compris appellation à mots multiples)

NB : Selon les critères scientifiques internationaux, un oiseau qui n'a pas subi de mutation est appelé phénotype sauvage. Son écriture phénotypique est Phénotype sauvage [+].

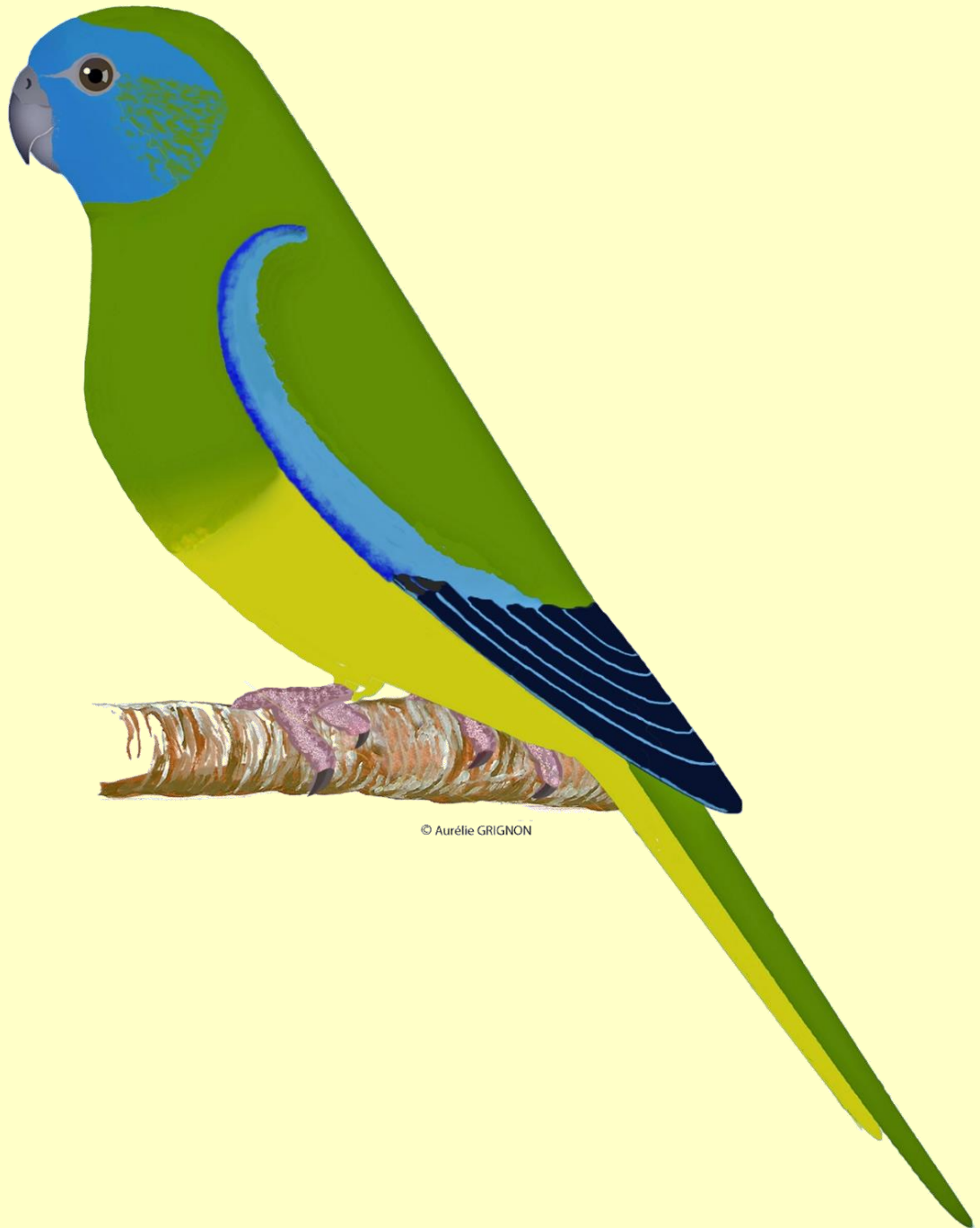
Image idéale du Standard du Mâle



© Aurélie GRIGNON

ECHELLE : 1

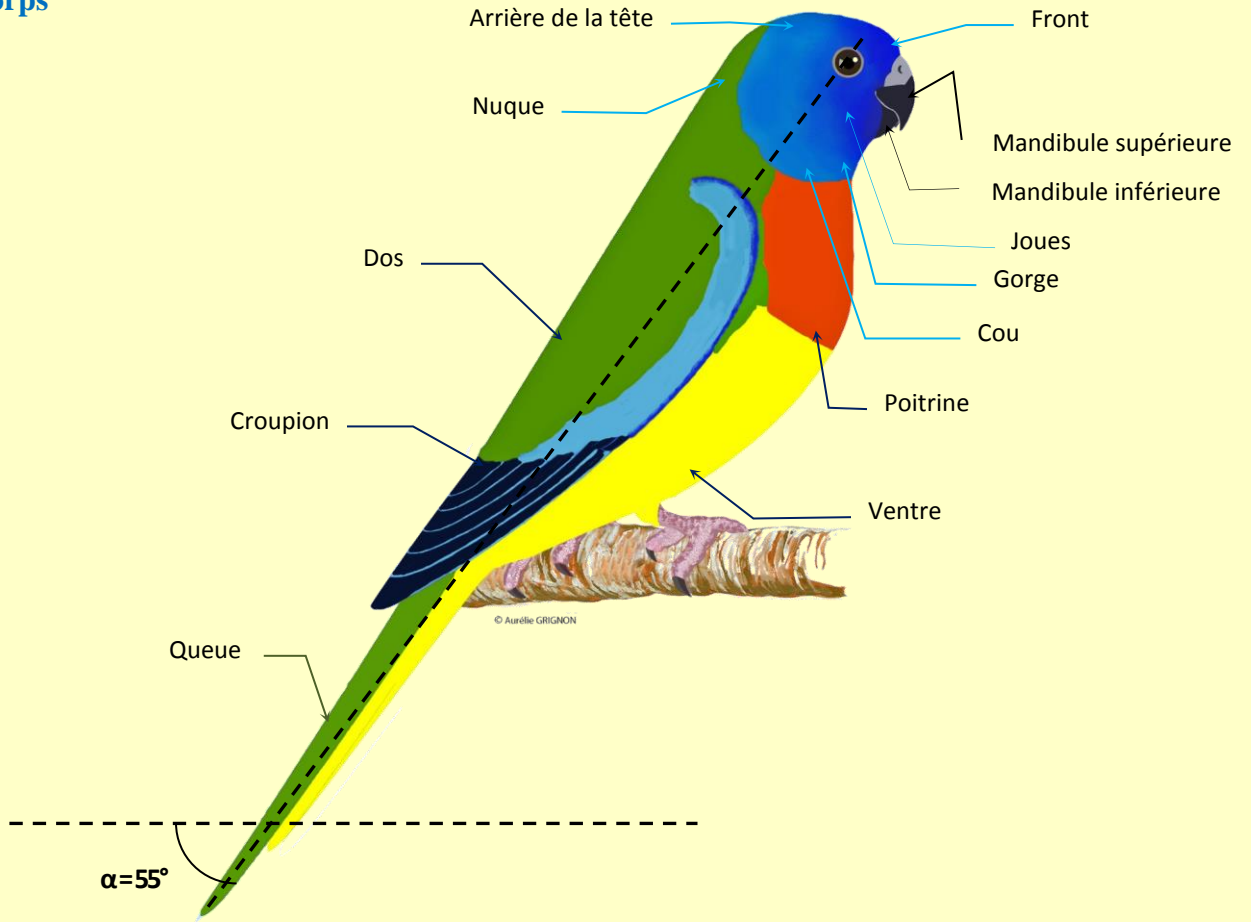
Image idéale du Standard de la Femelle



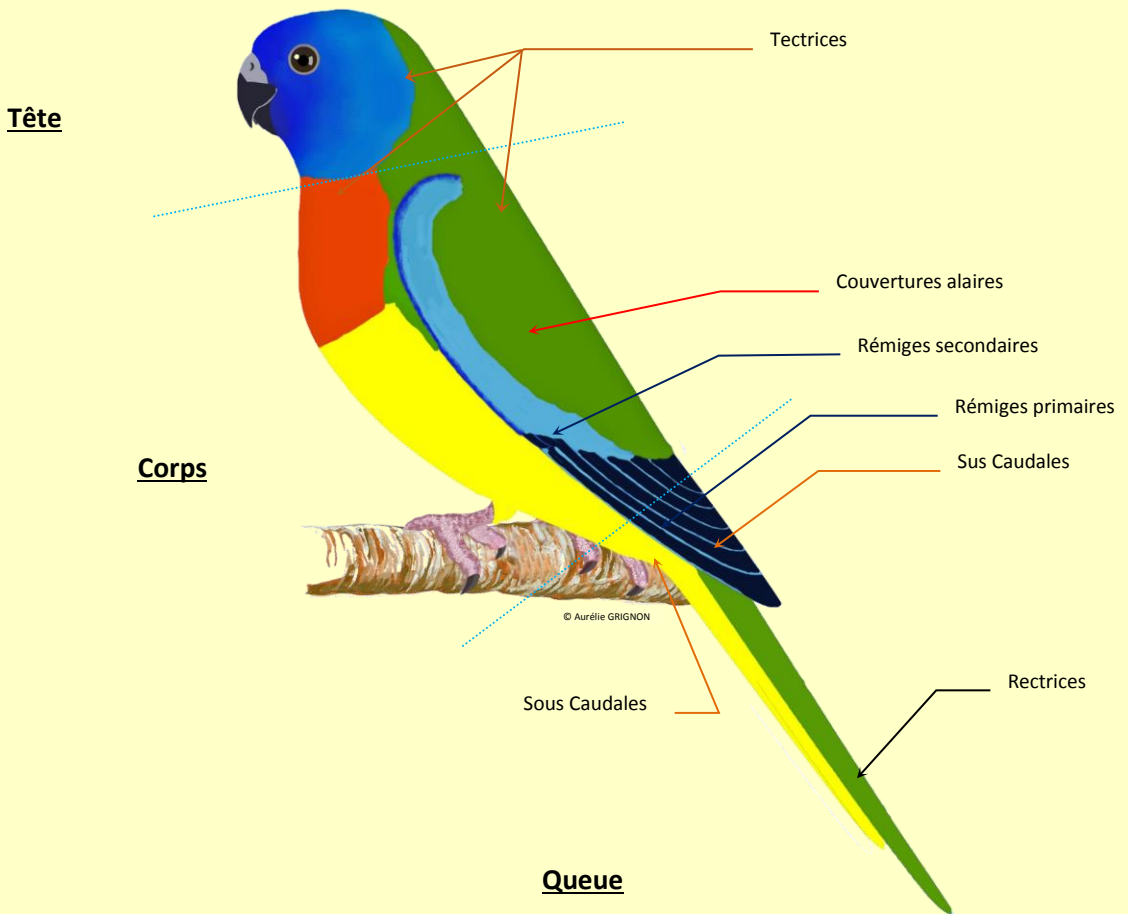
© Aurélie GRIGNON

ECHELLE : 1

Parties du Corps



Plumes



Standard de la

Forme et de la Posture

Taille : 22 cms

Sur les critères de forme et de posture, le standard ne fait pas de différence entre les mâles et les femelles.

Maintien

Cette espèce se tient très souvent en fond de cage de concours, notamment les plus jeunes sujets. Il est recommandé à l'éleveur compétiteur d'habituer les oiseaux exposés à la cage de concours pour qu'ils se soient perchés lors du jugement.

Important

La condition est le critère principal pour l'évaluation de la qualité d'un sujet présenté en concours.

Ne pas satisfaire à ce critère peut entraîner le sujet à perdre un titre ou, dans les cas extrêmes être Non Pointé.

Tout oiseau malade ou blessé est de facto sorti du concours.

Le juge dispose de l'autorité voulue pour prendre pareille décision. Le motif sera porté sur la feuille de jugement

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE

Taille

La taille est mesurée entre le sommet de la tête et l'extrémité de la queue, par une ligne droite virtuelle passant par l'œil.

Tête

Elle doit être légèrement bombée sur le dessus. La nuque doit être pleine. La tête doit être large et ronde.

Le cou est assez fort, ni trop long, ni trop court, de façon à éviter un aspect gracile ou trapu.

L'arrondi de la nuque se poursuit par une ligne régulière jusqu'à l'extrémité de la queue.

Type

Le type doit être élégant et harmonieux donnant une impression de puissance sans lourdeur.

La poitrine doit être arrondie et large.

Le ventre doit être plat.

Ailes

Les ailes sont bien portées sur le corps ; leurs extrémités sont séparées par un court espace dépassent le croupion et se rejoignent sur le dessus de la queue sans se croiser.

Queue

Elle doit être longue assez large et étagée, son extrémité est étroite et ne doit pas être bifide.

Pattes, Doigts et Ongles

Les pattes doivent être d'un aspect lisse. Elles sont légèrement puissantes avec deux doigts tournés vers l'avant et deux vers l'arrière.

Les doigts et les ongles doivent être complets.

Les ongles sont incurvés ne doivent pas être trop longs.

Yeux

Bien vifs, ronds et brillants.

Bec

Propre et de forme crochue, il ne doit pas être trop saillant mais le plus rentré dans les plumes du masque. Il ne doit pas être écaillé.

Maintien

Dans son maintien perché, l'oiseau doit former un angle de 55° par rapport à l'horizontal.

Plumage

L'oiseau doit posséder toutes ses plumes en parfait état. Le plumage doit être brillant et lisse.

Condition

Elle est essentielle pour la présentation en concours. Un oiseau ne peut pas être choisi pour une récompense s'il n'est pas en condition. Il sera en parfaite santé, le plumage lisse, complet et lumineux. L'œil sera vif. L'oiseau ne présentera aucune déformation ni atrophie du bec ou de l'un de ses membres.

STANDARD DES MUTATIONS

SANS MODIFICATION DE DESSIN

Collège de Juges Psittacidés Français

Identification

Perruche Splendide
Phénotype sauvage
Sexe : Mâle
Couleur : Adulte

Evènement

Régional ROLAC 2016

Photographie

Jean Marc FLEURIER
Boîtier Nikon D800
Objectif Nikkor
105 mm f /2,8 macro
Eclairage studio
Vue : Profil



Standard du

Phénotype sauvage mâle

Nb de mutations : 0

Hérédité :

- Sans Objet

Autre appellation vernaculaire :

- Couleur sauvage
- Type sauvage

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

La couleur du plumage du mâle possède des nuances de couleur très brillante avec présence de psittacine rouge bien délimitée sur la poitrine.

Charte graphique des couleurs
Phénotype sauvage [+]

Tête, Parties supérieures	Vert bouteille	R : 9 V : 106 B : 9
	Bleu outremer	R : 27 V : 1 B : 155
	Bleu électrique	R : 44 V : 117 B : 255
	Bleu ciel	R : 119 V : 181 B : 254
Poitrine	Rouge primaire	R : 255 V : 0 B : 0
Parties inférieures	Jaune chrome	R : 237 V : 255 B : 12

DESCRIPTION DU MALE
COULEUR ET DESSIN

Tête

Les tectrices de l'arrière de la tête sont vert bouteille clair brillant. Le front est bleu outremer brillant. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur bleu outremer brillant, puis passe au bleu électrique brillant sur tout le coté de la face jusqu'à la jonction avec le vert de la nuque.

Les narines sont de couleur gris foncé à presque noire.

Cou

La nuque est vert bouteille clair brillant. La gorge et la partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) sont rouge primaire brillant.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur vert bouteille clair brillant.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs; les extérieurs sont de couleur bleu outremer brillant avec un fin liseré bleuâtre au bord.

La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu outremer brillant. Les couvertures alaires sont de couleur bleu ciel brillant qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile.

Poitrine et Ventre

La partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) est rouge primaire brillant. La bavette qui prend naissance à la base de la tête et descend jusqu'à la naissance du bréchet doit être parfaitement délimitée sans incrustation de vert des côtés ni de jaune sur la partie inférieure. Le ventre est jaune chrome brillant.

Croupion

Le croupion est vert bouteille clair brillant.

Sus caudales

Les sus-caudales sont vert bouteille clair brillant.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur jaune chrome brillant.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre sont de couleur vert bouteille clair brillant et passent au vert noir dans leur partie terminale, les autres au rachis blanchâtre sont de couleur jaune chrome.

Bec

Le bec est gris noir et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont rose foncé grisâtre avec des ongles noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : (*^)

Standard du

Phénotype sauvage femelle

Nb de mutations : 0

Hérédité :

- Sans Objet

Autre appellation vernaculaire :

- Couleur sauvage
- Type sauvage

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

La couleur du plumage de la femelle possède des nuances de couleur moins contrastées et plus claires que le mâle avec absence de psittacine rouge.

Charte graphique des couleurs
Phénotype sauvage [+]

Tête, Parties supérieures	Vert bouteille	R: 9 V: 106 B: 9
	Bleu outremer	R: 27 V: 1 B: 155
	Bleu électrique	R: 44 V: 117 B: 255
	Bleu ciel	R: 119 V: 181 B: 254
Parties inférieures	Jaune chrome	R: 237 V: 255 B: 12

DESCRIPTION DE LA FEMELLE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête sont vert bouteille clair. Le front est bleu outremer pâle. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur bleu électrique pâle sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec le vert de la nuque. Les narines sont de couleur gris foncé.

Cou

La nuque est vert bouteille clair.
La gorge et la partie avant du cou sont vert bouteille clair pâle.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur vert bouteille clair.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs; les extérieurs sont de couleur bleu outremer avec un fin liseré blanchâtre au bord.
La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu électrique. Les couvertures alaires sont de couleur bleu ciel qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile.

Poitrine et Ventre

La poitrine est vert bouteille clair pâle avec des reflets jaunâtres. Le ventre est jaune chrome.

Croupion

Le croupion est vert bouteille clair.

Sus caudales

Les sus-caudales sont vert bouteille clair.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur jaune chrome.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre sont de couleur vert bouteille clair et passent au vert noir dans leur partie terminale, les autres au rachis blanchâtre sont de couleur jaune chrome.

Bec

Le bec est gris noir foncé et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont rose foncé grisâtre avec des ongles noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : (*/*)

Remarque :

Il ne faut pas de bande blanche dans les lores de la femelle *Neophema splendida* afin de bien la différencier de la femelle *Neophema pulchella*.

Standard de la sélection

Ventre rouge mâle

Nb de mutations : 0

Hérédité :

- Sans Objet

Autre appellation vernaculaire :

-

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

Charte graphique des couleurs
Phénotype sauvage [+]

Tête, Parties supérieures	Vert bouteille	R : 9 V : 106 B : 9
	Bleu outremer	R : 27 V : 1 B : 155
	Bleu électrique	R : 44 V : 117 B : 255
	Bleu ciel	R : 119 V : 181 B : 254
Poitrine Ventre	Rouge primaire	R : 255 V : 0 B : 0
Parties inférieures	Jaune chrome	R : 237 V : 255 B : 12

DESCRIPTION DU MALE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête sont vert bouteille clair brillant. Le front est bleu outremer brillant. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur bleu outremer brillant, puis passe au bleu électrique brillant sur tout le coté de la face jusqu'à la jonction avec le vert de la nuque.

Les narines sont de couleur gris foncé à presque noire.

Cou

La nuque est vert bouteille clair brillant. La gorge et la partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) sont rouge primaire brillant.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur vert bouteille clair brillant.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs; les extérieurs sont de couleur bleu outremer brillant avec un fin liseré bleuâtre au bord.

La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu outremer brillant. Les couvertures alaires sont de couleur bleu ciel brillant qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile.

Poitrine et Ventre

La poitrine et le ventre sont de couleur rouge primaire brillant uniforme. Il ne doit pas y avoir d'incrustations vert bouteille sur les côtés.

Croupion

Le croupion est vert bouteille clair brillant.

Sus caudales

Les sus-caudales sont vert bouteille clair brillant.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur rouge primaire brillant.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre sont de couleur vert bouteille clair brillant et passent au vert noir dans leur partie terminale, les autres au rachis blanchâtre sont de couleur jaune chrome.

Bec

Le bec est gris noir et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont rose foncé grisâtre avec des ongles noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : (*/*)**Remarque :**

Le phénotype Ventre rouge de *Neophema splendida* n'est pas le résultat d'une mutation mais celui d'une sélection de couleur.

Standard de la sélection

Ventre rouge femelle

Nb de mutations : 0

Hérédité :

- Sans Objet

Autre appellation vernaculaire :

-

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

Charte graphique des couleurs
Phénotype sauvage [+]

Tête, Parties supérieures	Vert bouteille	R: 9 V: 106 B: 9
	Bleu outremer	R: 27 V: 1 B: 155
	Bleu électrique	R: 44 V: 117 B: 255
	Bleu ciel	R: 119 V: 181 B: 254
Ventre	Rouge primaire	R: 255 V: 0 B: 0
Parties inférieures	Jaune chrome	R: 237 V: 255 B: 12

DESCRIPTION DE LA FEMELLE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête sont vert bouteille clair. Le front est bleu outremer pâle. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur bleu électrique pâle sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec le vert de la nuque. Les narines sont de couleur gris foncé.

Cou

La nuque est vert bouteille clair.
La gorge et la partie avant du cou sont vert bouteille clair pâle.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur vert bouteille clair.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs; les extérieurs sont de couleur bleu outremer avec un fin liseré blanchâtre au bord.
La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu électrique. Les couvertures alaires sont de couleur bleu ciel qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile.

Poitrine et Ventre

La poitrine est vert bouteille clair pâle avec des reflets jaunâtres. Le ventre est rouge primaire uniforme.

Croupion

Le croupion est vert bouteille clair.

Sus caudales

Les sus-caudales sont vert bouteille clair.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur rouge primaire.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre sont de couleur vert bouteille clair et passent au vert noir dans leur partie terminale, les autres au rachis blanchâtre sont de couleur jaune chrome.

Bec

Le bec est gris noir foncé et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont rose foncé grisâtre avec des ongles noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : (+/+)**Remarque :**

Le phénotype Ventre rouge de *Neophema splendida* n'est pas le résultat d'une mutation mais celui d'une sélection de couleur.

Standard du

Gris-vert mâle

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Dominant
- Autosomique

Autre appellation vernaculaire :

-

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

Idem que celle du Phénotype sauvage

Charte graphique des couleurs
Phénotype [Gris vert]

Tête, Parties supérieures	Vert de Hooker	R : 27 V : 79 B : 8
	Bleu nuit	R : 15 V : 15 B : 107
	Bleu fumée	R : 187 V : 210 B : 225
Poitrine	Rouge feu	R : 255 V : 0 B : 0
Parties inférieures	Jaune chrome	R : 237 V : 255 B : 12

DESCRIPTION DU MALE COULEUR ET DESSIN

Tête

Les tectrices de l'arrière de la tête sont de couleur vert de Hooker brunâtre brillant. Le front passe du bleu nuit très foncé au bleu fumée brillant. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores passe de la couleur bleu nuit foncé au bleu fumée brillant sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec le vert de la nuque.

Les narines sont de couleur gris foncé presque noire.

Cou

La nuque est verte de Hooker brunâtre brillant.

La gorge et la partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) sont rouge feu brillant.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur vert de Hooker brunâtre brillant.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs; les extérieurs sont de couleur bleu nuit très foncé brillant avec un fin liseré blanchâtre au bord.

La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu nuit foncé brillant. Les couvertures alaires sont de couleur bleu fumée brillant qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile.

Poitrine et Ventre

La partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) est rouge feu brillant. La bavette qui prend naissance à la base de la tête et descend jusqu'à la naissance du bréchet doit être parfaitement délimitée sans incrustation de vert des côtés ni de jaune sur la partie inférieure. Le ventre est jaune chrome.

Croupion

Le croupion est vert de Hooker brunâtre brillant.

Sus caudales

Les sus-caudales sont vert de Hooker brunâtre brillant.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur jaune chrome.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre sont de couleur vert de Hooker brunâtre foncé à pointes noirâtres, les autres au rachis blanchâtre sont jaunes marquées de vert.

Bec

Le bec est gris noir foncé et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont gris rose foncé avec des ongles noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : (g^+/G) ou (G/g^+) pour les sujets hétérozygotes
(G/G) pour les sujets homozygotes.

Remarque : Les phénotypes des sujets hétérozygotes sont similaires à ceux des sujets homozygotes.

Standard du

Gris-vert femelle

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Dominant
- Autosomique

Autre appellation vernaculaire :

-

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

*Absence de bavette*Charte graphique des couleurs
Phénotype [Gris vert]

Tête, Parties supérieures	Vert de Hooker	R : 27 V : 79 B : 8
	Bleu nuit	R : 15 V : 15 B : 107
	Bleu fumée	R : 187 V : 210 B : 225
Parties inférieures	Jaune chrome	R : 237 V : 255 B : 12

DESCRIPTION DE LA FEMELLE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête sont de couleur vert de Hooker brunâtre. Le front passe du bleu nuit très foncé au bleu fumée. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores passe de couleur bleu nuit foncé au bleu fumée pâle sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec le vert de la nuque.
Les narines sont de couleur gris foncé.

Cou

La nuque est verte de Hooker brunâtre.
La gorge et la partie avant du cou sont de couleur vert de Hooker brunâtre pâle.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur vert de Hooker brunâtre.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs; les extérieurs sont de couleur bleu nuit très foncé avec un fin liseré blanchâtre au bord.
La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu nuit foncé. Les couvertures alaires sont de couleur bleu fumée qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile.

Poitrine et Ventre

La poitrine est verte de Hooker brunâtre avec des reflets jaunâtres. Le ventre est jaune chrome pâle.

Croupion

Le croupion est vert de Hooker brunâtre.

Sus caudales

Les sus-caudales sont vert de Hooker brunâtre.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur jaune chrome pâle.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre sont de couleur vert de Hooker brunâtre foncé à pointes noirâtres, les autres au rachis blanchâtre sont jaunes marquées de vert.

Bec

Le bec est gris noir foncé et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont gris rose foncé avec des ongles noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : (g^+/G) ou (G/g^+) pour les sujets hétérozygotes
(G/G) pour les sujets homozygotes.

Remarque : Les couleurs des phénotypes des sujets hétérozygotes sont similaires à celles des sujets homozygotes.

Standard du

BVE₁ mâle

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Autosomique
- Récessive

Autre appellation vernaculaire :

- Bleu poitrine blanche

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

Le mâle possède une bavette blanche pure.

Charte graphique des couleurs
Phénotype [BVE₁]

Tête, Parties supérieures	Azur héraldique	R : 30 V : 127 B : 203
	Bleu outremer	R : 27 V : 1 B : 155
	Bleu électrique	R : 44 V : 117 B : 255
	Bleu ciel	R : 119 V : 181 B : 254
Poitrine Ventre	Blanc	R : 255 V : 255 B : 255

DESCRIPTION DU MALE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête sont de couleur bleu azur héraldique brillant. Le front est bleu outremer brillant. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur bleu outremer, puis passe au bleu électrique brillant sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec le bleu de la nuque. Les narines sont de couleur gris foncé à presque noire.

Cou

La nuque est bleu azur héraldique brillant.
La gorge et la partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) sont blanc pur brillant.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur bleu azur héraldique brillant.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs; les extérieurs sont de couleur bleu outremer brillant avec un fin liseré bleuâtre au bord. La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu outremer brillant. Les couvertures alaires sont de couleur bleu ciel brillant qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile.

Poitrine et Ventre

La partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) est blanc pur brillant. Il ne doit pas y avoir d'incrustations de plumes bleues dans les côtés de la bavette.
Le ventre est blanc pur brillant.

Croupion

Le croupion est bleu azur héraldique brillant.

Sus caudales

Les sus-caudales sont bleu azur héraldique brillant.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur blanc pur brillant.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre sont de couleur bleu azur héraldique brillant et passent au bleu noir dans leur partie terminale, les autres au rachis blanchâtre sont de couleur blanc pur.

Bec

Le bec est gris noir et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont rose foncé grisâtre avec des ongles noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : (bve/bve)

Remarque : Le gène responsable de la mutation **BVE** est un gène codant dont l'action est variable sur la réduction des psittacines. (**BVE = Blue Variable Expression**). Pour le standard, seuls deux phénotypes ont été retenus. Ils sont identifiés par **BVE₁** et **BVE₂**. Celui de **BVE₁** correspond au phénotype où la réduction des psittacines est totale.

Standard du

BVE₁ femelle

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Autosomique
- Récessive

Autre appellation vernaculaire :

- Bleu poitrine blanche

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

*Absence de bavette*Charte graphique des couleurs
Phénotype [BVE₁]

Tête, Parties supérieures	Azur héraldique	R : 30 V : 127 B : 203
	Bleu outremer	R : 27 V : 1 B : 155
	Bleu électrique	R : 44 V : 117 B : 255
	Bleu ciel	R : 119 V : 181 B : 254
Ventre	Blanc	R : 255 V : 255 B : 255

DESCRIPTION DE LA FEMELLE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête sont bleu azur héraldique. Le front est bleu outremer pâle. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur bleu électrique pâle sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec le bleu de la nuque. Les narines sont de couleur gris foncé.

Cou

La nuque est bleu azur héraldique.
La gorge et la partie avant du cou sont bleu azur héraldique pâle.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur bleu azur héraldique.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs; les extérieurs sont de couleur bleu outremer avec un fin liseré blanchâtre au bord. La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu électrique. Les couvertures alaires sont de couleur bleu ciel qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile.

Poitrine et Ventre

La poitrine est bleu azur héraldique pâle avec des reflets blanchâtres. Le ventre est blanc pur.

Croupion

Le croupion est bleu azur héraldique.

Sus caudales

Les sus-caudales sont bleu azur héraldique.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur blanc pur.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre sont de couleur bleu azur héraldique et passent au bleu noir dans leur partie terminale, les autres au rachis blanchâtre sont de couleur blanc pur.

Bec

Le bec est gris noir foncé et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont rose foncé grisâtre avec des ongles noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : (bve/bve)

Remarque : Le gène responsable de la mutation **BVE** est un gène codant dont l'action est variable sur la réduction des psittacines. (**BVE** = **B**lue **V**ariable **E**xpression). Pour le standard, seuls deux phénotypes ont été retenus. Ils sont identifiés par **BVE**₁ et **BVE**₂. Celui de **BVE**₁ correspond au phénotype où la réduction des psittacines est totale.

Standard du

BVE₂ mâle

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Autosomique
- Récessive

Autre appellation vernaculaire :

- Vert de mer ou Aqua
- Bleu de mer ou Turquoise

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

Le mâle possède une bavette allant d'une couleur tangerine soutenue au champagne brillant suivant le taux de l'inhibition de la psittacine rouge.

Charte graphique des couleurs
Phénotype [BVE₂]

Tête, Parties supérieures	Vert gazon	R : 58 V : 157 B : 35
	Azur héraldique	R : 30 V : 127 B : 203
	Bleu outremer	R : 27 V : 1 B : 155
	Bleu électrique	R : 44 V : 117 B : 255
	Bleu ciel	R : 119 V : 181 B : 254
Poitrine	Tangerine	R : 255 V : 127 B : 0
	Champagne	R : 251 V : 242 B : 183
Ventre	Jaune chrome	R : 237 V : 255 B : 12
	Blanc jaune	R : 255 V : 244 B : 141

DESCRIPTION DU MALE
COULEUR ET DESSIN

Tête

Les tectrices de l'arrière de la tête vont du vert gazon légèrement bleuté au bleu azur héraldique brillant. Le front est bleu outremer brillant. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur bleu outremer, puis passe au bleu électrique brillant sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec la couleur de la nuque. Les narines sont de couleur gris foncé à presque noire.

Cou

La nuque va du vert gazon légèrement bleuté au bleu azur héraldique brillant. La gorge et la partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) vont de la tangerine soutenue au champagne brillant.

Manteau

Les plumes du manteau vont du vert gazon légèrement bleuté au bleu azur héraldique brillant.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs; les extérieurs sont de couleur bleu outremer brillant avec un fin liseré bleuâtre au bord. La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu outremer brillant. Les couvertures alaires sont de couleur bleu ciel brillant qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile.

Poitrine et Ventre

La partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) va de la tangerine soutenue au champagne brillant. La bavette qui prend naissance à la base de la tête et descend jusqu'à la naissance du bréchet doit être parfaitement délimitée sans incrustation de vert ou bleu des côtés ni de jaune ou blanc sur la partie inférieure. Le ventre va du jaune chrome au blanc légèrement jaunâtre brillant.

Croupion

Le croupion va du vert gazon légèrement bleuté au bleu azur héraldique pâle brillant.

Sus caudales

Les sus-caudales vont du vert gazon légèrement bleuté au bleu azur héraldique pâle brillant.

Sous caudales

Les sous-caudales vont du jaune chrome au blanc légèrement jaunâtre brillant.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre vont du vert gazon légèrement bleuté au bleu azur héraldique pâle brillant et passent du vert au bleu noir dans leur partie terminale, les autres au rachis blanchâtre vont du jaune chrome au blanc légèrement jaunâtre.

Bec

Le bec est gris noir et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont rose foncé grisâtre avec des ongles noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : (bve/bve)

Remarque : Le gène responsable de la mutation **BVE** est un gène codant dont l'action est variable sur la réduction des psittacines. (**BVE = Blue Variable Expression**). Pour le standard, seuls deux phénotypes ont été retenus. Ils sont identifiés par **BVE₁** et **BVE₂**. Celui de **BVE₂** correspond au phénotype où la réduction des psittacines est variable. L'uniformité de la couleur des phénotypes est ici un point très important du standard.

Standard du

BVE₂ femelle

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Autosomique
- Récessive

Autre appellation vernaculaire :

- Vert de mer ou Aqua
- Bleu de mer ou Turquoise

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

Absence de bavette

Charte graphique des couleurs
Phénotype [BVE₂]

Tête, Parties supérieures, Poitrine	Vert gazon	R : 58 V : 157 B : 35
	Azur héraldique	R : 30 V : 127 B : 203
	Bleu outremer	R : 27 V : 1 B : 155
	Bleu électrique	R : 44 V : 117 B : 255
	Bleu ciel	R : 119 V : 181 B : 254
Ventre	Jaune chrome	R : 237 V : 255 B : 12
	Blanc jaune	R : 255 V : 244 B : 141

DESCRIPTION DE LA FEMELLE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête vont du vert gazon légèrement bleuté au bleu azur héraldique pâle. Le front est bleu outremer pâle. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur bleu électrique pâle sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec la couleur de la nuque.

Les narines sont de couleur gris foncé.

Cou

La nuque va du vert gazon légèrement bleuté au bleu azur héraldique pâle.

La gorge et la partie avant du cou vont du vert gazon légèrement bleuté au bleu azur héraldique pâle.

Manteau

Les plumes du manteau vont du vert gazon légèrement bleuté au bleu azur héraldique pâle.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs; les extérieurs sont de couleur bleu outremer avec un fin liseré blanchâtre au bord.

La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu électrique. Les couvertures alaires sont de couleur bleu ciel qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile.

Poitrine et Ventre

La poitrine va du vert gazon légèrement bleuté au bleu azur héraldique pâle.

Le ventre va du jaune chrome au blanc légèrement jaunâtre.

Croupion

Le croupion va du vert gazon légèrement bleuté au bleu azur héraldique pâle.

Sus caudales

Les sus-caudales vont du vert gazon légèrement bleuté au bleu azur héraldique pâle.

Sous caudales

Les sous-caudales vont du jaune chrome au blanc légèrement jaunâtre.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre vont du vert gazon légèrement bleuté au bleu azur héraldique et passent du vert au bleu noir dans leur partie terminale, les autres au rachis blanchâtre vont du jaune chrome au blanc légèrement jaunâtre.

Bec

Le bec est gris noir foncé et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont rose foncé grisâtre avec des ongles noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : (bve/bve)

Remarque : Le gène responsable de la mutation **BVE** est un gène codant dont l'action est variable sur la réduction des psittacines. (**BVE = Blue Variable Expression**). Pour le standard, seuls deux phénotypes ont été retenus. Ils sont identifiés par **BVE₁** et **BVE₂**. Celui de **BVE₂** correspond au phénotype où la réduction des psittacines est variable. L'uniformité de la couleur des phénotypes est ici un point très important du standard.

Standard du

BVE₁ Violet mâle

Nb de mutations : 2

Hérédité :

- Dominant (1)
- Récessive (1)
- Autosomiques (2)

Autre appellation vernaculaire :

- Bleu poitrine blanche Violet
- Bleu Violet_{DF}

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

Le mâle possède une bavette blanche pure.

Charte graphique des couleurs
Phénotype [BVE₁ Violet]

Tête, Parties supérieures	Bleu nuit	R : 15 V : 5 B : 107
	Bleu outremer	R : 27 V : 1 B : 155
	Bleu denim	R : 21 V : 96 B : 189
	Bleu ciel	R : 119 V : 181 B : 254
Poitrine Ventre	Blanc	R : 255 V : 255 B : 255

DESCRIPTION DU MALE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête sont de couleur bleu nuit brillant. Le front est bleu nuit violet brillant. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur bleu nuit violet, puis passe au bleu outremer violet brillant sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec le bleu de la nuque.
Les narines sont de couleur gris foncé à presque noire.

Cou

La nuque est bleu nuit brillant.
La gorge et la partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) sont blanc pur brillant.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur bleu nuit brillant.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs; les extérieurs sont de couleur bleu nuit violet brillant avec un fin liseré bleuâtre au bord.
La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu nuit violet brillant. Les couvertures alaires sont de couleur bleu denim brillant qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile.

Poitrine et Ventre

La partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) est blanc pur brillant. Il ne doit pas y avoir d'incrustations de plumes bleues dans les côtés de la bavette.
Le ventre est blanc pur brillant.

Croupion

Le croupion est bleu nuit brillant.

Sus caudales

Les sus-caudales sont bleu nuit brillant.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur blanc pur brillant.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre sont de couleur bleu nuit violet brillant et passent au bleu noir dans leur partie terminale, les autres au rachis blanchâtre sont de couleur blanc pur.

Bec

Le bec est gris noir et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont rose foncé grisâtre avec des ongles noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : $(bve/bve ; v^+/V)$ ou $(bve/bve ; V/v^+)$
 $(bve/bve ; V/V)$

Remarque La couleur du phénotype des sujets hétérozygotes pour la mutation Violet possède une tonalité moins prononcée que celles des sujets homozygotes. Les sujets homozygotes sont donc à privilégier en concours.

Standard du

BVE₁ Violet femelle

Nb de mutations : 2

Hérédité :

- Semi-dominant (1)
- Récessive (1)
- Autosomiques (2)

Autre appellation vernaculaire :

- Bleu poitrine blanche Violet
- Bleu Violet_{DF}

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

*Absence de bavette*Charte graphique des couleurs
Phénotype [BVE₁ Violet]

Tête, Parties supérieures	Bleu nuit	R : 15 V : 5 B : 107
Poitrine	Bleu denim	R : 21 V : 96 B : 189
	Bleu ciel	R : 119 V : 181 B : 254
Ventre	Blanc	R : 255 V : 255 B : 255

DESCRIPTION DE LA FEMELLE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête sont bleu nuit. Le front est bleu nuit violet pâle. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur bleu nuit violet pâle sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec le bleu de la nuque. Les narines sont de couleur gris foncé.

Cou

La nuque est bleu nuit.
La gorge et la partie avant du cou sont bleu nuit pâle.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur bleu nuit.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs; les extérieurs sont de couleur bleu nuit violet avec un fin liseré blanchâtre au bord.
La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu nuit violet pâle. Les couvertures alaires sont de couleur bleu denim qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile.

Poitrine et Ventre

La poitrine est bleu nuit pâle avec des reflets blanchâtres. Le ventre est blanc pur.

Croupion

Le croupion est bleu nuit.

Sus caudales

Les sus-caudales sont bleu nuit.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur blanc pur.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre sont de couleur bleu nuit violet et passent au bleu noir dans leur partie terminale, les autres au rachis blanchâtre sont de couleur blanc pur.

Bec

Le bec est gris noir foncé et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont rose foncé grisâtre avec des ongles noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : $(bve/bve ; v^+/V)$ ou $(bve/bve ; V/v^+)$
 $(bve/bve ; V/V)$

Remarque

La couleur du phénotype des sujets hétérozygotes pour la mutation Violet possède une tonalité moins prononcée que celles des sujets homozygotes. Les sujets homozygotes sont donc à privilégier en concours.

Standard du

BVE₁ Gris mâle

Nb de mutations : 2

Hérédité :

- Dominant (1)
- Récessive (1)
- Autosomiques (2)

Autre appellation vernaculaire :

- Bleu poitrine blanche Gris
- Gris

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

Le mâle possède une bavette blanche.

Charte graphique des couleurs
Phénotype [BVE₁ Gris]

Tête, Parties supérieures	Gris dium	R : 11 V : 22 B : 22
	Noir animal	R : 0 V : 0 B : 0
	Noir de jais	R : 0 V : 0 B : 0
Poitrine Ventre	Blanc	R : 255 V : 255 B : 255

DESCRIPTION DU MALE COULEUR ET DESSIN

Tête

Les tectrices de l'arrière de la tête sont de couleur gris dium bleuté brillant. Le front est noir animal brillant. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur noir animal, puis passe au noir de jais brillant sur tout le coté de la face jusqu'à la jonction avec le gris de la nuque.

Les narines sont de couleur gris foncé à presque noire.

Cou

La nuque est bleu gris dium bleuté brillant.

La gorge et la partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) sont blanc pur brillant.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur bleu gris dium bleuté brillant.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs; les extérieurs sont de couleur noire animal brillant avec un fin liseré grisâtre au bord.

La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres noir animal brillant. Les couvertures alaires sont de couleur gris bleuté brillant qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile.

Poitrine et Ventre

La partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) est blanc pur brillant. Il ne doit pas y avoir d'incrustations de plumes grises dans les côtés de la bavette.

Le ventre est blanc pur brillant.

Croupion

Le croupion est gris dium bleuté brillant.

Sus caudales

Les sus-caudales sont gris dium bleuté brillant.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur blanc pur brillant.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre sont de couleur gris dium bleuté brillant et passent au gris noir dans leur partie terminale, les autres au rachis blanchâtre sont de couleur blanc pur.

Bec

Le bec est gris noir et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont rose foncé grisâtre avec des ongles noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : *(bve/bve ; g⁺/G) ou (bve/bve ; G/g⁺) ou (bve/bve ; G/G).*

Remarque : Les couleurs des phénotypes des sujets hétérozygotes pour la mutation Gris sont similaires à celles des sujets homozygotes.

Standard du

BVE₁ Gris femelle

Nb de mutations : 2

Hérédité :

- Dominant (1)
- Récessive (1)
- Autosomiques (2)

Autre appellation vernaculaire :

- Bleu poitrine blanche **Gris**
- **Gris**

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

*Absence de bavette*Charte graphique des couleurs
Phénotype [BVE₁ Gris]

Tête, Parties supérieures Poitrine	Gris dium	R : 11 V : 22 B : 22
	Noir animal	R : 0 V : 0 B : 0
Ventre	Blanc	R : 255 V : 255 B : 255

DESCRIPTION DE LA FEMELLE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête sont gris dium bleuté. Le front est noir animal pâle. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur noir animal pâle sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec le gris de la nuque. Les narines sont de couleur gris foncé.

Cou

La nuque est bleu gris dium bleuté.
La gorge et la partie avant du cou sont gris dium bleuté pâle.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur gris dium bleuté.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs; les extérieurs sont de couleur noir animal avec un fin liseré grisâtre au bord.
La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres noir animal. Les couvertures alaires sont de couleur gris bleuté qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile.

Poitrine et Ventre

La poitrine est gris dium bleuté pâle avec des reflets grisâtres. Le ventre est blanc pur.

Croupion

Le croupion est gris dium bleuté.

Sus caudales

Les sus-caudales sont gris dium bleuté.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur blanc pur.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre sont de couleur gris dium bleuté et passent au gris noir dans leur partie terminale, les autres au rachis blanchâtre sont de couleur blanc pur.

Bec

Le bec est gris noir foncé et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont rose foncé grisâtre avec des ongles noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : $(bve/bve ; g^+/G)$ ou $(bve/bve ; G/g^+)$ ou $(bve/bve ; G/G)$.

Remarque : Les couleurs des phénotypes des sujets hétérozygotes pour la mutation **Gris** sont similaires à celles des sujets homozygotes.

Standard du

Cinnamon mâle

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Gonosomique
- Récessive
- Homozygote

Autre appellation vernaculaire :

- Cinnamon vert

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

Le mâle possède une bavette rouge.

Charte graphique des couleurs
Phénotype [Cinnamon]

Tête, Parties supérieures	Vert tilleul	R : 9 V : 106 B : 9
	Bleu outremer dilué	R : 36 V : 1 B : 213
	Bleu électrique dilué	R : 91 V : 150 B : 255
	Bleu ciel dilué	R : 176 V : 211 B : 254
Poitrine	Rouge primaire	R : 255 V : 0 B : 0
Parties inférieures	Jaune chrome	R : 237 V : 255 B : 12

DESCRIPTION DU MÂLE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête sont vert tilleul brunâtre brillant. Le front est bleu outremer dilué brillant. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur bleu outremer dilué, puis passe au bleu électrique dilué brillant sur tout le coté de la face jusqu'à la jonction avec le vert de la nuque.
Les narines sont de couleur chair.

Cou

La nuque est vert tilleul brunâtre brillant.
La gorge et la partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) sont rouge primaire brillant.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur vert tilleul brunâtre brillant.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs brun beige; les extérieurs sont de couleur brun foncé brillant avec un fin liseré jaunâtre au bord.
La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu outremer dilué brillant.
Les couvertures alaires sont de couleur bleu ciel dilué brillant qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile.

Poitrine et Ventre

La partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) est rouge primaire brillant. La bavette qui prend naissance à la base de la tête et descend jusqu'à la naissance du bréchet doit être parfaitement délimitée sans incrustation de vert des côtés ni de jaune sur la partie inférieure.
Le ventre est jaune chrome pâle brillant.

Croupion

Le croupion est vert tilleul brunâtre brillant.

Sus caudales

Les sus-caudales sont vert tilleul brunâtre brillant.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur jaune chrome pâle brillant.

Queue

Les rectrices centrales au rachis brun foncé sont de couleur vert tilleul brunâtre brillant et passent au vert brun foncé dans leur partie terminale, les autres au rachis blanchâtre sont de couleur jaune chrome pâle.

Bec

Le bec est brun beige et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont rose brun avec des ongles bruns.

Yeux

Les yeux sont brun prune brillants et l'iris est brun foncé.

Code génétique des allèles : (Z cin/Z cin)

Standard du

Cinnamon femelle

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Gonosomique
- Récessive
- Hémizygoté

Autre appellation vernaculaire :

- Cinnamon vert

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

*Absence de bavette*Charte graphique des couleurs
Phénotype [Cinnamon]

Tête, Parties supérieures	Vert tilleul	R : 9 V : 106 B : 9
	Bleu outremer dilué	R : 36 V : 1 B : 213
	Bleu électrique dilué	R : 91 V : 150 B : 255
	Bleu ciel dilué	R : 176 V : 211 B : 254
Parties inférieures	Jaune chrome	R : 237 V : 255 B : 12

DESCRIPTION DE LA FEMELLE
COULEUR ET DESSIN

Tête

Les tectrices de l'arrière de la tête sont vert tilleul brunâtre. Le front est bleu outremer dilué pâle. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur bleu électrique dilué pâle sur tout le coté de la face jusqu'à la jonction avec le vert de la nuque. Les narines sont de couleur chair.

Cou

La nuque est vert tilleul brunâtre. La gorge et la partie avant du cou sont vert tilleul brunâtre pâle.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur vert tilleul brunâtre.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs brun beige ; les extérieurs sont de couleur brun foncé avec un fin liseré jaunâtre au bord. La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu électrique dilué. Les couvertures alaires sont de couleur bleu ciel dilué qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile.

Poitrine et Ventre

La poitrine est vert tilleul brunâtre pâle avec des reflets jaunâtres. Le ventre est jaune chrome pâle.

Croupion

Le croupion est vert vert tilleul brunâtre.

Sus caudales

Les sus-caudales sont vert tilleul brunâtre.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur jaune chrome pâle.

Queue

Les rectrices centrales au rachis brun foncé sont de couleur vert tilleul brunâtre et passent au vert brun foncé dans leur partie terminale, les autres au rachis blanchâtre sont de couleur jaune chrome pâle.

Bec

Le bec est brun beige et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont rose brun avec des ongles bruns.

Yeux

Les yeux sont brun prune brillants et l'iris est brun foncé.

Code génétique des allèles : (Z cin/W)

Standard du

Pallid mâle

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Gonosomique
- Récessive
- Homozygote

Autre appellation vernaculaire :

- Isabelle

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

Le mâle possède une bavette rouge.

Charte graphique des couleurs
Phénotype [Pallid]

Tête, Parties supérieures	Vert de vessie	R : 34 V : 120 B : 15
	Bleu outremer	R : 27 V : 1 B : 155
	Bleu électrique	R : 44 V : 117 B : 255
	Bleu ciel	R : 119 V : 181 B : 254
Poitrine	Rouge primaire	R : 255 V : 0 B : 0
Parties inférieures	Jaune chrome	R : 237 V : 255 B : 12

DESCRIPTION DU MALE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête sont de couleur vert de vessie clair brillant. Le front est bleu outremer clair brillant. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur bleu outremer clair, puis passe au bleu électrique clair brillant sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec le vert de la nuque. Les narines sont de couleur brun gris foncé.

Cou

La nuque est de couleur vert de vessie clair brillant. La gorge et la partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) sont rouge primaire brillant.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur vert de vessie clair brillant.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs grisâtres ; les extérieurs sont de couleur bleu outremer clair brillant avec un fin liseré bleuâtre au bord. La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu outremer clair brillant. Les couvertures alaires sont de couleur bleu ciel clair brillant qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile.

Poitrine et Ventre

La partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) est rouge primaire brillant. La bavette qui prend naissance à la base de la tête et descend jusqu'à la naissance du bréchet doit être parfaitement délimitée sans incrustation de vert des côtés ni de jaune sur la partie inférieure. Le ventre est jaune chrome clair brillant.

Croupion

Le croupion est vert de vessie clair brillant.

Sus caudales

Les sus-caudales sont vert de vessie clair brillant.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur jaune chrome clair brillant.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre sont de couleur vert de vessie clair brillant et passent au vert noir dans leur partie terminale, les autres au rachis blanchâtre sont de couleur jaune chrome clair.

Bec

Le bec est brun gris et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont rose foncé grisâtre avec des ongles bruns noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : $(Z\text{ino}^{pd}/Z\text{ino}^{pd})$

Remarque : Les mutations Pallid et Ino sont alléliques et co-dominantes .

Standard du

Pallid femelle

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Gonosomique
- Récessive
- Hémizygote

Autre appellation vernaculaire :

- Isabelle

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

Absence de bavette

Charte graphique des couleurs
Phénotype [Pallid]

Tête, Parties supérieures	Vert de vessie	R : 34 V : 120 B : 15
	Bleu outremer	R : 27 V : 1 B : 155
	Bleu électrique	R : 44 V : 117 B : 255
	Bleu ciel	R : 119 V : 181 B : 254
Parties inférieures	Jaune chrome	R : 237 V : 255 B : 12

DESCRIPTION DE LA FEMELLE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête sont de couleur vert de vessie clair. Le front est bleu outremer clair pâle. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur bleu électrique clair pâle sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec le vert de la nuque.

Les narines sont de couleur brun gris foncé.

Cou

La nuque est de couleur vert de vessie clair.

La gorge et la partie avant du cou sont de couleur vert de vessie clair pâle.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur vert de vessie clair.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs grisâtres ; les extérieurs sont de couleur bleu outremer clair avec un fin liseré bleuâtre au bord.

La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu outremer clair. Les couvertures alaires sont de couleur bleu ciel clair qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile.

Poitrine et Ventre

La poitrine est de couleur vert de vessie clair pâle avec des reflets jaunâtres. Le ventre est jaune chrome clair.

Croupion

Le croupion est vert de vessie clair.

Sus caudales

Les sus-caudales sont vert de vessie clair.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur jaune chrome clair.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre sont de couleur vert de vessie clair et passent au vert noir dans leur partie terminale, les autres au rachis blanchâtre sont de couleur jaune chrome clair.

Bec

Le bec est brun gris et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont rose foncé grisâtre avec des ongles bruns noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : $(Z\text{ino}^{pd}/W)$

Remarque : Les mutations Pallid et Ino sont alléliques et co-dominantes.

Standard du

Ino mâle

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Gonosomique
- Récessive
- Homozygote

Autre appellation vernaculaire :

- Lutino

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

Le mâle possède une bavette rouge.

Charte graphique des couleurs
Phénotype [Ino]

Corps	Jaune primaire	R : 255 V : 255 B : 0
Poitrine	Rouge primaire	R : 255 V : 0 B : 0

DESCRIPTION DU MALE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête sont de couleur jaune primaire brillant. Le front est blanc lunaire brillant. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur blanc lunaire brillant sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec le jaune de la nuque.
Les narines sont de couleur chair.

Cou

La nuque est jaune primaire brillant.
La gorge et la partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) sont rouge primaire brillant.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur jaune primaire brillant.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs blancs; les extérieurs sont de couleur blanc jaunâtre brillant.
Les couvertures alaires sont de couleur blanche brillant qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile.

Poitrine et Ventre

La partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) est rouge primaire brillant. La bavette qui prend naissance à la base de la tête et descend jusqu'à la naissance du bréchet doit être parfaitement délimitée sans incrustation de jaune des côtés ni sur la partie inférieure.
Le ventre est jaune primaire brillant.

Croupion

Le croupion est jaune primaire brillant.

Sus caudales

Les sus-caudales sont jaune primaire brillant.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur jaune primaire brillant.

Queue

Les rectrices centrales au rachis blanchâtre sont de couleur jaune primaire brillant et passent au blanc sale dans leur partie terminale, les autres au rachis blanc sont de couleur jaune primaire brillant.

Bec

Le bec est corne et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont chair avec des ongles blancs.

Yeux

Les yeux sont rouges brillants et l'iris est plus foncée.

Code génétique des allèles : (Z ino/Z ino)

Remarque : Les mutations Pallid et Ino sont alléliques et co-dominantes.

Standard du

Ino femelle

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Gonosomique
- Récessive
- Hémizygote

Autre appellation vernaculaire :

- Lutino

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

*Absence de bavette*Charte graphique des couleurs
Phénotype [Ino]

Corps	Jaune primaire	R : 255 V : 255 B : 0
-------	----------------	-----------------------------

DESCRIPTION DE LA FEMELLE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête sont de couleur jaune primaire. Le front est blanc lunaire pâle. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur blanc lunaire pâle sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec le jaune de la nuque. Les narines sont de couleur chair.

Cou

La nuque est jaune primaire. La gorge et la partie avant du cou sont jaune primaire pâle.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur jaune primaire.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs blancs; les extérieurs sont de couleur blanc jaunâtre. Les couvertures alaires sont de couleur blanche qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile.

Poitrine et Ventre

La poitrine est jaune primaire pâle avec des reflets blanchâtres. Le ventre est jaune primaire.

Croupion

Le croupion est jaune primaire.

Sus caudales

Les sus-caudales sont jaune primaire.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur jaune primaire.

Queue

Les rectrices centrales au rachis blanchâtre sont de couleur jaune primaire et passent au blanc sale dans leur partie terminale, les autres au rachis blanc sont de couleur jaune primaire.

Bec

Le bec est corne et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont chair avec des ongles blancs.

Yeux

Les yeux sont rouges brillants et l'iris est plus foncée.

Code génétique des allèles : (Z *ino/W*)

Remarque : Les mutations Pallid et Ino sont alléliques et co-dominantes.

STANDARD DES MUTATIONS

AVEC MODIFICATION DE DESSIN

Collège de Juges Psittacidés Français

Identification

Perruche Splendide
Sexe : Femelle
Phénotype muté : Opaline **BVE₁** Violet_{SF}
Couleur : Adulte

Collection

Collection privée

Photographie

David MONROGER (pyaf.net)
Boîtier : CANON 5DMIII
Objectif : Multiple focale
Photo : Profil



Standard de l'

Opaline mâle

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Gonosomique
- Autosomique
- Homozygote

Autre appellation vernaculaire :

- Opaline vert

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

Charte graphique des couleurs
Phénotype [Opaline]

Tête, Parties supérieures	Vert bouteille	R : 9 V : 106 B : 9
	Bleu outremer	R : 27 V : 1 B : 155
	Bleu électrique	R : 44 V : 117 B : 255
	Bleu ciel	R : 119 V : 181 B : 254
Poitrine	Rouge primaire	R : 255 V : 0 B : 0
Parties inférieures	Jaune chrome	R : 237 V : 255 B : 12

DESCRIPTION DU MALE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête sont de couleur vert bouteille clair brillant. Le front est bleu outremer brillant. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur bleu outremer brillant, puis passe au bleu électrique brillant sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec le bleu de la nuque. Les narines sont de couleur gris foncé.

Cou

La nuque est jaune chrome brillant. La gorge et la partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) sont rouge primaire brillant.

Manteau

Les plumes du manteau en partant de la base de la nuque sont de couleur jaune chrome brillant avec le moins d'incrustation vertes. Il faut tendre vers une couleur jaune chrome uniforme.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs; les extérieurs sont de couleur bleu outremer brillant avec un fin liseré bleuâtre au bord. La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu outremer brillant. Les couvertures alaires sont de couleur bleu ciel brillant qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile. La partie interne de l'aile peut présenter des incrustations jaunes.

Poitrine et Ventre

La partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) est rouge primaire brillant. Il ne doit pas y avoir d'incrustations de plumes vertes dans les côtés de la bavette. Le ventre est jaune chrome brillant.

Croupion

Le croupion est jaune chrome brillant.

Sus caudales

Les sus-caudales sont de couleur jaune chrome brillant.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur jaune chrome brillant.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre sont de couleur vert bouteille clair dilué brillant et passent au vert noir dilué avec les pointes qui tendent vers le jaune dans leur partie terminale, les autres au rachis noirâtre sont de couleur jaune chrome.

Bec

Le bec est brun foncé et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont brun rose foncé grisâtre avec des ongles gris noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : (*Z op/Z op*)

Standard de l'

Opaline femelle

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Gonosomique
- Autosomique
- Hémizygoté

Autre appellation vernaculaire :

- Opaline vert

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

Charte graphique des couleurs
Phénotype [Opaline]

Tête, Parties supérieures	Vert bouteille	R : 9 V : 106 B : 9
	Bleu outremer	R : 27 V : 1 B : 155
	Bleu électrique	R : 44 V : 117 B : 255
	Bleu ciel	R : 119 V : 181 B : 254
Parties inférieures	Jaune chrome	R : 237 V : 255 B : 12

DESCRIPTION DE LA FEMELLE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête sont vert bouteille clair. Le front est bleu outremer pâle. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur bleu électrique pâle sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec le bleu de la nuque. Les narines sont de couleur gris foncé.

Cou

La nuque est jaune chrome pâle. La gorge et la partie avant du cou sont jaune chrome avec des incrustations de couleur vert bouteille clair.

Manteau

Les plumes du manteau en partant de la base de la nuque sont de couleur jaune chrome avec le moins d'incrustation vertes. Il faut tendre vers une couleur jaune chrome uniforme.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs; les extérieurs sont de couleur bleu outremer avec un fin liseré blanchâtre au bord.

La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu électrique. Les couvertures alaires sont de couleur bleu ciel qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile. La partie interne de l'aile peut présenter des incrustations jaunes.

Poitrine et Ventre

La poitrine est jaune chrome avec des incrustations de couleur vert bouteille clair. Il faut tendre vers une couleur jaune chrome uniforme.

Le ventre est jaune chrome.

Croupion

Le croupion est jaune chrome.

Sus caudales

Les sus-caudales sont de couleur jaune chrome.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur jaune chrome.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre sont de couleur vert bouteille clair dilué et passent au vert noir dilué avec les pointes qui tendent vers le blanc dans leur partie terminale, les autres au rachis noirâtre sont de couleur jaune chrome.

Bec

Le bec est brun foncé et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont brun rose foncé grisâtre avec des ongles gris noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : (Z op/W)

Standard de l'

Opaline sélection rouge mâle

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Gonosomique
- Autosomique
- Homozygote

Autre appellation vernaculaire :

- Opalines_{SR}

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

Charte graphique des couleurs
Phénotype [Opalines_{SR}]

Tête,	Vert bouteille	R : 9 V : 106 B : 9
	Bleu outremer	R : 27 V : 1 B : 155
	Bleu électrique	R : 44 V : 117 B : 255
	Bleu ciel	R : 119 V : 181 B : 254
Manteau, Gorge, Poitrine, Ventre, Etc...	Rouge primaire	R : 255 V : 0 B : 0
Parties inférieures	Jaune chrome	R : 237 V : 255 B : 12

DESCRIPTION DU MÂLE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête sont de couleur vert bouteille clair brillant. Le front est bleu outremer brillant. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur bleu outremer brillant, puis passe au bleu électrique brillant sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec le bleu de la nuque.
Les narines sont de couleur gris foncé.

Cou

La nuque est vert bouteille clair brillant.
La gorge et la partie supérieure de la poitrine sont rouge primaire brillant.

Manteau

Les plumes du manteau en partant de la base de la nuque sont de couleur rouge primaire brillant avec le moins d'incrustation vertes. Il faut tendre vers une couleur rouge primaire uniforme.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs; les extérieurs sont de couleur bleu outremer brillant avec un fin liseré bleuâtre au bord.
La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu outremer brillant. Les couvertures alaires sont de couleur bleu ciel brillant qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile. La partie interne de l'aile peut présenter des incrustations rouges.

Poitrine et Ventre

La partie supérieure de la poitrine est rouge primaire brillant. Il ne doit pas y avoir d'incrustations de plumes vertes.
Le ventre est rouge primaire brillant.

Croupion

Le croupion est rouge primaire brillant.

Sus caudales

Les sus-caudales sont de couleur rouge primaire brillant.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur rouge primaire brillant.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre sont de couleur vert bouteille clair dilué brillant et passent au vert noir dilué avec les pointes qui tendent vers le jaune dans leur partie terminale, les autres au rachis noirâtre sont de couleur jaune chrome.

Bec

Le bec est brun foncé et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont brun rose foncé grisâtre avec des ongles gris noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : (*Z^{op}/Z^{op}*)

Standard de l'

Opaline sélection rouge femelle

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Gonosomique
- Autosomique
- Hémizygote

Autre appellation vernaculaire :

- Opaline_{SR}

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

Charte graphique des couleurs
Phénotype [Opaline_{SR}]

Tête,	Vert bouteille	R : 9 V : 106 B : 9
	Bleu outremer	R : 27 V : 1 B : 155
	Bleu électrique	R : 44 V : 117 B : 255
	Bleu ciel	R : 119 V : 181 B : 254
Manteau, Gorge, Poitrine, Ventre, Etc...	Rouge primaire	R : 255 V : 0 B : 0
Parties inférieures	Jaune chrome	R : 237 V : 255 B : 12

DESCRIPTION DE LA FEMELLE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête sont vert bouteille clair. Le front est bleu outremer pâle. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur bleu électrique pâle sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec le bleu de la nuque. Les narines sont de couleur gris foncé.

Cou

La nuque est vert bouteille clair. La gorge et la partie avant du cou sont rouge primaire pâle avec des incrustations vert bouteille clair. Il faut tendre vers une couleur rouge primaire uniforme.

Manteau

Les plumes du manteau en partant de la base de la nuque sont de couleur rouge primaire avec le moins d'incrustation vertes. Il faut tendre vers une couleur rouge primaire uniforme.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs; les extérieurs sont de couleur bleu outremer avec un fin liseré blanchâtre au bord. La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu électrique. Les couvertures alaires sont de couleur bleu ciel qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile. La partie interne de l'aile peut présenter des incrustations blanches.

Poitrine et Ventre

La poitrine est rouge primaire pâle.
Le ventre est rouge primaire pâle.

Croupion

Le croupion est rouge primaire.

Sus caudales

Les sus-caudales sont de couleur rouge primaire.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur rouge primaire.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre sont de couleur vert bouteille clair dilué et passent au vert noir dilué avec les pointes qui tendent vers le jaune dans leur partie terminale, les autres au rachis noirâtre sont de couleur jaune chrome.

Bec

Le bec est brun foncé et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont brun rose foncé grisâtre avec des ongles gris noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : (Z op/W)

Standard de l'

Opaline BVE₁ mâle

Nb de mutations : 2

Hérédité :

- Gonosomique (1)
- Autosomique (1)
- Récessives (2)
- Homozygotes (2)

Autre appellation vernaculaire :

- Opaline Bleu poitrine blanche

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

Charte graphique des couleurs
Phénotype [Opaline BVE₁]

Tête, Parties supérieures	Azur héraldique	R : 30 V : 127 B : 203
	Bleu outremer	R : 27 V : 1 B : 155
	Bleu électrique	R : 44 V : 117 B : 255
	Bleu ciel	R : 119 V : 181 B : 254
Manteau, Poitrine, Ventre, Croupion,	Blanc	R : 255 V : 255 B : 255

DESCRIPTION DU MALE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête sont de couleur bleu azur héraldique brillant. Le front est bleu outremer brillant. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur bleu outremer brillant, puis passe au bleu électrique brillant sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec le bleu de la nuque. Les narines sont de couleur gris foncé.

Cou

La nuque est bleu azur héraldique brillant. La gorge et la partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) sont blanc pur brillant.

Manteau

Les plumes du manteau en partant de la base de la nuque sont de couleur blanc pur brillant avec le moins d'incrustation bleues. Il faut tendre vers une couleur blanche pure.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs; les extérieurs sont de couleur bleu outremer brillant avec un fin liseré bleuâtre au bord. La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu outremer brillant. Les couvertures alaires sont de couleur bleu ciel brillant qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile. La partie interne de l'aile peut présenter des incrustations blanches.

Poitrine et Ventre

La partie supérieure de la poitrine (appelée bavette) est blanc pur brillant. Il ne doit pas y avoir d'incrustations de plumes bleues dans les côtés de la bavette. Le ventre est blanc pur brillant.

Croupion

Le croupion est blanc pur brillant.

Sus caudales

Les sus-caudales sont de couleur blanc pur brillant.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur blanc pur brillant.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre sont de couleur bleu azur héraldique dilué brillant et passent au bleu noir dilué avec les pointes qui tendent vers le blanc dans leur partie terminale, les autres au rachis noirâtre sont de couleur blanc pur.

Bec

Le bec est brun foncé et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont brun rose foncé grisâtre avec des ongles gris noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : (Z op/Z op ; bve/bve)

Standard de l'

Opaline BVE₁ femelle

Nb de mutations : 2

Hérédité :

- Gonosomique (1)
- Autosomique (1)
- Récessives (2)
- Homozygote (1)
- Hémizygote (1)

Autre appellation vernaculaire :

- Opaline Bleu poitrine blanche

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

Charte graphique des couleurs
Phénotype [Opaline BVE₁]

Tête, Parties supérieures	Azur héraldique	R : 30 V : 127 B : 203
	Bleu outremer	R : 27 V : 1 B : 155
	Bleu électrique	R : 44 V : 117 B : 255
	Bleu ciel	R : 119 V : 181 B : 254
Manteau Croupion	Blanc	R : 255 V : 255 B : 255

DESCRIPTION DE LA FEMELLE
COULEUR ET DESSIN**Tête**

Les tectrices de l'arrière de la tête sont bleu azur héraldique. Le front est bleu outremer pâle. La partie antérieure de la tête jusqu'au niveau de l'œil ainsi que les lores sont de couleur bleu électrique pâle sur tout le côté de la face jusqu'à la jonction avec le bleu de la nuque. Les narines sont de couleur gris foncé.

Cou

La nuque est bleu azur héraldique. La gorge et la partie avant du cou sont bleu azur héraldique pâle avec des incrustations blanches.

Manteau

Les plumes du manteau en partant de la base de la nuque sont de couleur blanc pur avec des incrustations bleu azur héraldique pâle.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont les vexilles intérieurs noirs; les extérieurs sont de couleur bleu outremer avec un fin liseré blanchâtre au bord. La courbure de l'aile allant de l'articulation et jusque sur les couvertures primaires est constituée d'une bande de 5 millimètres bleu électrique. Les couvertures alaires sont de couleur bleu ciel qui forme une bande d'environ 1,5 centimètre de large sur toute la courbure de l'aile. La partie interne de l'aile peut présenter des incrustations blanches.

Poitrine et Ventre

La poitrine est bleu azur héraldique pâle avec des incrustations blanches. Le ventre est bleu azur héraldique pâle avec des incrustations blanches.

Croupion

Le croupion est blanc pur.

Sus caudales

Les sus-caudales sont de couleur blanc pur.

Sous caudales

Les sous-caudales sont de couleur blanc pur.

Queue

Les rectrices centrales au rachis noirâtre sont de couleur bleu azur héraldique dilué et passent au bleu noir dilué avec les pointes qui tendent vers le blanc dans leur partie terminale, les autres au rachis noirâtre sont de couleur blanc pur.

Bec

Le bec est brun foncé et doit rester dans les plumes.

Pattes

Les pattes sont brun rose foncé grisâtre avec des ongles gris noirs.

Yeux

Les yeux sont brun foncé brillants et l'iris est noir.

Code génétique des allèles : (Z op/W ; bve/bve)

Standard de

Combinaisons de mutations et sélections

Nb de mutations : ≤ 3

Hérédité :

-

Remarque :

Les oiseaux de travail ne sont pas toujours des oiseaux de concours.

DESCRIPTION COULEUR ET DU DESSIN

Lorsqu'un oiseau porte une combinaison de plusieurs mutations, il doit répondre aux standards de chaque mutation qu'il porte. Le jugement tient compte des caractéristiques de chaque standard et les additionne.

Parmi les combinaisons les plus rencontrées, nous avons :

- * **Cinnamon Gris**
- * **Cinnamon BVE**
- * **BVE Gris**
- * **Opaline Cinnamon BVE**

Quelques combinaisons de mutations présentent des phénotypes avec un faible écart de couleurs. Parmi les combinaisons les plus rencontrées, nous avons :

- * **BVE₁ Gris**. Le manteau et le dos seront noirs et la poitrine blanche pure.
- * **Cinnamon BVE₁**. Une nuance de couleur argenté est présente sur le dos.
- * **Cinnamon Violet**. Une nuance de couleur mauve est présente sur l'articulation de l'aile.
- * **Cinnamon BVE₁ Violet**. Une nuance de couleur mauve est présente sur l'articulation de l'aile.
- * **Cinnamon-Ino**. La couleur jaune tend vers une nuance jaune moutarde et les rémiges sont brunes.
- * **Cinnamon-Pallid**. La couleur est plus jaune doré que celle du **Cinnamon**. Les rémiges sont plus claires que celles du **Cinnamon**.
- * **Cinnamon-Pallid BVE₁** = La couleur est un peu plus claire que celle du **Cinnamon BVE₁**.
- * **Cinnamon Gris-vert**. La couleur de la bande alaire devient gris ardoisé.
- * **Cinnamon et Pallid**. La différence de phénotype entre les deux mutations est très faible. Chez la mutation **Pallid**, les rémiges sont grises ; chez la mutation **Cinnamon**, elles sont brun clair. Idem pour le **Pallid BVE₁** et le **Cinnamon BVE₁**.

Des oiseaux à ventre rouge commencent à être présentés en concours. Ils sont le fruit d'une sélection et non d'une mutation. Ces sujets doivent posséder un ventre parfaitement rouge primaire brillant sans incrustation jaune. En concours ceux présentant une tonalité orange seront pénalisés.

Les deux mutations **Pallid** et **Ino** sont alléliques. Leurs combinaisons aboutissent à un sujet hétérozygote composite dit **PallidIno** dont la couleur est intermédiaire entre les deux phénotypes. Cet oiseau n'est pas reconnu dans les concours.

Principaux défauts

Ci-dessous, les principaux défauts rencontrés dans les concours chez les Perruches Splendides. Ceux-ci sont catégorisés selon les critères de la feuille de jugement officielle.

1. Taille.
 - a. la taille de 22 centimètres n'est pas atteinte.
2. Type.
 - a. le type n'est pas assez puissant : la poitrine n'est pas assez large et/ou arrondie,
 - b. le corps manque de structure et/ou d'élégance,
 - c. le cou paraît étranglé,
 - d. il existe une cassure importante au niveau de la nuque, ou un croupion proéminent provoquant une queue tombante,
 - e. des ailes pendantes,
 - f. le volume de la tête est insuffisant, non proportionnel au corps de l'oiseau,
 - g. le ventre est trop plat ou trop prononcé.
3. Couleur. Beaucoup de couleurs manquent :
 - a. d'uniformité : variation de la couleur de plumes sur l'arrière de la tête le dos et les ailes principalement. Cette variation se retrouve soit sur la même plume ou sur des plumes adjacentes. Effet de marbrage.
 - b. de contraste : le contraste exprime des variations de brillance : allant ainsi d'une couleur fade à une couleur brillante. Beaucoup de défaut de contraste sont perceptibles sur des sujets aux couleurs fades.
 - c. de lumière : la lumière exprime des variations de luminosité : allant ainsi d'une couleur claire à une couleur sombre. Beaucoup de défaut de luminosité sont perceptibles par des sujets aux couleurs grises ou "sales".
 - d. de saturation : la saturation exprime des variations d'intensité de la couleur. Ce défaut s'exprime essentiellement par une présence de couleur anormalement pastel.
 - e. d'uniformité, contraste, lumière, saturation : très souvent, il y a un manquement cumulé de deux ou trois de ces éléments entrant dans la composition d'une bonne couleur.
4. Dessin.
 - a. des incrustations pigmentées dans les zones dépigmentées (ou inversement).
 - b. un manque d'étendue du dessin de la couleur de la tête.
 - c. Une bavette mal définie chez le mâle.
5. Maintien.
 - a. l'oiseau ne se tient pas perché ou est très agité.
 - b. la cage de concours n'est pas adaptée : taille, perchoir...
 - c. l'oiseau ne prend pas l'angle voulu par le standard.
6. Pattes, doigts, ongles.
 - a. perte d'une partie ou de la totalité d'un ongle ou de plusieurs ongles.
 - b. ongles trop longs.
 - c. perte d'une partie ou de la totalité d'un doigt ou de plusieurs doigts.
 - d. déformation d'un doigt ou d'une patte.
 - e. estropie d'une patte.
 - f. serrage des doigts et ongles autour du perchoir.
7. Plumage
 - a. mue.
 - b. trous de plumage.
 - c. plumes cassées ou déformées.
8. Condition
 - a. un sujet blessé.
 - b. un sujet malade.
 - c. un sujet au plumage souillé.

Sanctions de quelques défauts

- ✓ Contrairement à une idée largement répandue chez les éleveurs, une mutation (nouvelle ou difficile) non conforme au standard ne donne pas droit à des assouplissements dans le jugement.
- ✓ Le jugement classera un jeune sujet qui n'aura pas fait totalement sa première mue juvénile en "Non pointé".
- ✓ Le jugement ne dépassera pas 89 points pour les sujets exposés qui n'auront pas totalement terminé leurs mues pour revêtir leurs plumages adultes.
- ✓ Un oiseau avec un ongle manquant ou abîmé ne peut pas dépasser 89 points en jugement ; avec deux ongles en moins ou abîmés, 87 points ; il sera "Non Pointé" pour un nombre d'ongles manquants ou abîmés supérieur ou égal à trois.
- ✓ Un doigt absent ne dépassera pas 88 points en jugement ; deux doigts absents ou plus et le sujet sera "Non Pointé".
- ✓ Un sujet avec les plumes de queue ou de l'aile absentes sera "Non pointé".
- ✓ Un sujet sera "Non Pointé" si son phénotype ne permet pas d'identifier de façon formelle la mutation (ou la combinaison de mutations).

Feuille de Jugement

Le but poursuivi des concours est de pérenniser l'élevage des oiseaux et surtout leurs qualités physiques, vitales et esthétiques. La notion de concours et de beauté est donc une valeur essentielle que tout exposant doit intégrer dans sa démarche participative aux compétitions, fussent-elles locales, régionales, nationales ou internationales.

Le concours est une action qui consiste à se mesurer aux autres avec une règle définie par les organisateurs. La beauté est l'expression de la qualité, décrite par les standards. Bien que soumise à une appréciation subjective car humaine, elle s'inscrit dans une démarche constante de persévérance et de progression afin de reproduire de beaux sujets en captivité.

La Feuille de jugement joue ce rôle de la façon suivante :

<u>Points perdants</u>	1	Taille	<u>Points gagnants</u>	5	Maintien
	2	Type		6	Pattes Doigts Ongles
	3	Couleur		7	Plumage
	4	Dessin		8	Condition

Les critères de jugement N° 1 à 4 sont des points perdants, c'est-à-dire que le sujet sera évalué selon des critères liés à son patrimoine génétique. Les résultats à ce niveau sont étroitement liés aux connaissances de l'éleveur dans le choix sélectif de ses reproducteurs : qualité et défaut des géniteurs, loi des transmissions héréditaires...

Les critères de jugement N°5 à 8 sont des points gagnants, c'est-à-dire que l'éleveur a une action directe sur l'évaluation de son oiseau en concours. Il peut gagner quelques points en préparant avec sérieux et rigueur son sujet d'exposition au concours. Ce travail de valorisation conduit souvent à faire la différence parmi les oiseaux à titrer.

Les points perdants représentent 80 % de l'évaluation selon le standard ; les points gagnants 20 %.

NB : la Feuille de jugement n'a pas vocation à remplacer le "Standard", le document de référence où sont décrits tous les critères d'un oiseau virtuel de qualité. Ce document reste l'outil essentiel pour tous les éleveurs qui orientent leurs élevages dans un axe permanent de progression. Il peut être complété par des animations pédagogiques des juges psittacidés qui ne manqueront pas d'enseigner les points forts à atteindre et les points faibles à gommer.

La Feuille de jugement se résume à mentionner quelques atouts ou fautes d'un sujet et de le valoriser. Pour schématiser, nous pourrions résumer que : le standard : ce sont les cours ; le juge : le conseiller ; le concours : l'examen ; la feuille de jugement : la correction de la copie.

NB : Afin d'avoir une bonne vision sur la valeur d'un oiseau, les juges psittacidés recommandent que celui-ci participe au moins à 2 ou 3 concours différents - espacés de quelques semaines - avec un jury composé de juges ayant les mêmes règles de fonctionnement que celles du Collège des Juges Français Psittacidés.

Commentaires pédagogiques

Dans les pages suivantes, le lecteur trouvera les commentaires pédagogiques de photos de Perruches Splendide exposées en concours.

Le but de ces commentaires est d'illustrer par des exemples concrets les propos repris dans ce standard. Ceci étant, il convient d'ajouter quelques réserves car il s'agit de photos ; donc d'images prises en une fraction de seconde sous un angle déterminé et une position figée du sujet.

Ainsi, certains commentaires pourraient être très différents selon comment l'oiseau se tient, comment le lecteur visualise les couleurs : support écran, support papier ordinaire, glacé ou photo. De même, le sujet photographié n'est vu que d'un seul côté.

Toutes ces considérations gardées, il ne serait pas illogique que le sujet commenté voit les observations différentes de celles reçues en jugement.

Néanmoins, par transparence, le résultat est communiqué. Le but étant avant tout de reprendre la photo et de marquer l'esprit du standard de critiques positives et négatives dans un but de former l'œil de l'éleveur en quête de qualité.





Identification

Perruche Splendide
Sexe : Mâle
Phénotype sauvage
Couleur : Adulte

Evènement

Régional ROLAC 2016

Photographie

Jean Marc FLEURIER
Boîtier NIKON D800
Objectif NIKKOR 105 mm f2,8 Macro
Eclairage de Studio
Photo : 1/2 face

CRITIQUES DU SUJET

Voilà un sujet aux couleurs très intenses comme nous l'apprécions chez cette euphème. La taille est dans la bonne moyenne. Il manque un peu de puissance au niveau de la poitrine. La tache rouge pourrait être plus large ; cependant sa délimitation avec le ventre est bien réussie. Le reste n'appelle pas de remarques particulières.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Bonne taille.	1. A travailler encore un peu pour se rapprocher des meilleurs niveaux.
Type	1. Très bonne ligne du dos. 2. Très bon des ailes.	1. Manque de rondeur au niveau de la poitrine.
Couleur	1. Très bonne couleur. 2. Excellente couleur de la bande alaire.	
Dessin	1. Très bonne répartition des couleurs et dessins. 2. Très bonne délimitation.	1. Largeur du dessin rouge de la poitrine insuffisant.
Maintien	1. Très bien.	
Pattes	1. Pas de remarques.	
Plumage	1. Bonne qualité de plumage.	
Condition	1. Excellente condition.	1. Un peu sale sur l'extrémité de la queue.



Identification

Perruche Splendide
Sexe : Femelle
Phénotype sauvage
Couleur : Adulte

Evènement

Régional ROLAC 2016

Photographie

Jean Marc FLEURIER
Boîtier NIKON D800
Objectif NIKKOR 105 mm f2,8 Macro
Eclairage de Studio
Photo : 1/2 face

CRITIQUES DU SUJET

Cette femelle adulte présente une couleur bleue de la tête très bien dessinée en illustrant bien la tendance actuelle. Il en va de même avec les couleurs verte de la poitrine et jaune du ventre.

Cette femelle possède également une bonne structure et bien que sa taille et sa rondeur ne soient pas au meilleur niveau, la silhouette nous donne un ensemble très harmonieux. Un maintien plus redressé ne nous aurait pas déçu.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Bonne taille.	1. A travailler encore.
Type	1. Bonne structure. 2. Bonne rondeur de tête.	1. A améliorer la puissance de la poitrine.
Couleur	1. Très bonne couleur bleu au niveau de la tête et des bandes alaires.	
Dessin	1. Très bonne répartition des couleurs et dessins.	
Maintien	1. Moyen.	1. Trop assise sur le perchoir.
Pattes	1. Pas de remarques.	
Plumage	1. Bonne qualité de plumage.	
Condition	1. Excellente condition.	



Identification

Perruche Splendide
Sexe : Mâle
Phénotype sélectionné : Ventre rouge
Couleur : Adulte

Collection

Collection privée

Photographie

David MONROGER (pyaf.net)
Boîtier : CANON 5DMIII
Objectif : Multiple focale
Photo : 1/2 face

CRITIQUES DU SUJET

Voilà un sujet aux couleurs très intensives comme nous l'apprécions chez cette euphème. La taille est dans la bonne moyenne. Il manque un peu de puissance au niveau de la poitrine. La couleur rouge de la poitrine et du ventre est bien uniforme. Le reste n'appelle pas de remarques particulières.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Bonne taille.	1. A travailler encore.
Type	1. Très bonne ligne du dos. 2. Bon port des ailes.	1. Manque de rondeur de la poitrine. 2. Manque d'arrondi dans la forme de la tête. Cassure.
Couleur	1. Couleurs très vives et intensives	1. Couleurs très saturées.
Dessin	1. Bonne présence de la psittacine rouge sur le ventre.	1. Largeur du dessin rouge de la poitrine insuffisant.
Maintien	1. Bien droit et fier.	
Pattes	1. Pas de remarques.	
Plumage	1. Bonne qualité de plumage.	1. Manque rectrices. 2. Légèrement relâché.
Condition	1. Bonne condition.	



Identification

Perruche Splendide
 Sexe : Mâle
 Phénotype muté : **BVE**₁
 Couleur : Adulte

Evènement

Collection privée

Photographie

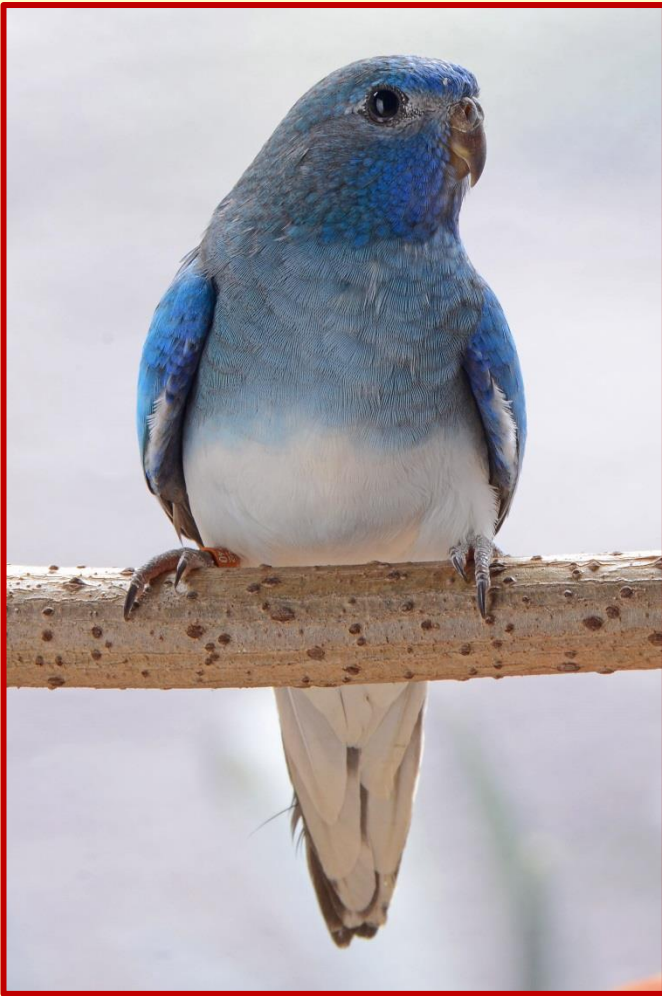
Jean Marc FLEURIER
 Boîtier NIKON D800
 Objectif NIKKOR 105 mm f2,8 Macro
 Eclairage de Studio
 Photo : 3/4 face

CRITIQUES DU SUJET

Ce sujet mâle est un excellent représentant de cette mutation dont l'expression variable du gène codant s'exprime ici sans la moindre trace de psittacines jaune et rouge.

La taille est au rendez-vous. Le type n'est pas en reste. Couleurs et dessins sont très appréciés. Un très bel oiseau en très bonne condition qui se dresse bien sur ses pattes pour se mettre en valeur.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Très bonne taille.	
Type	1. Excellente ligne du dos. 2. Bonne structure. 3. Bonne puissance.	
Couleur	1. Très bonne couleur sans rejets de psittacines.	
Dessin	1. Bonne répartition des couleurs.	1. Largeur de la bavette blanche de la poitrine insuffisante. 2. Petites incrustations bleues dans la poitrine.
Maintien	1. Excellent maintien. 2. Oiseau très fier.	
Pattes	1. Pas de remarques.	
Plumage	1. Bonne qualité de plumage.	1. Queue légèrement en désordre.
Condition	1. Excellente condition.	



Identification

Perruche Splendide
 Sexe : Femelle
 Phénotype muté : **BVE**₁
 Couleur : Adulte

Evènement

Région ROLAC 2017

Photographie

Jean Marc FLEURIER
 Boîtier NIKON D800
 Objectif NIKKOR 105 mm f2,8 Macro
 Eclairage de Studio
 Photo : Face

CRITIQUES DU SUJET

Ce sujet femelle adulte est d'une très grande qualité avec une très bonne largeur de poitrine. La tête repose sur des épaules puissantes. La couleur et le dessin sont au rendez-vous.

Domage que l'oiseau garde ses pattes trop ouvertes ; ce qui lui enlève un peu de fierté dans son allure générale. Rien à dire pour la condition.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Très bonne taille.	
Type	1. Très bon type avec une bonne structure. 2. Très bonne puissance du corps.	
Couleur	1. Très bonne couleur sans rejets de psittacines. 2. Très bonne couleur du masque.	
Dessin	1. Bonne répartition des couleurs.	
Maintien	1.	1. Pattes trop écartées : l'oiseau est trop couché sur le perchoir.
Pattes	1. Pas de remarques.	
Plumage	1. Bonne qualité de plumage.	2. Queue légèrement en désordre.
Condition	1. Excellente condition.	



Identification

Perruche Splendide
 Sexe : Mâle
 Phénotype muté : **BVE₂**
 Couleur : Adulte

Collection

Collection privée

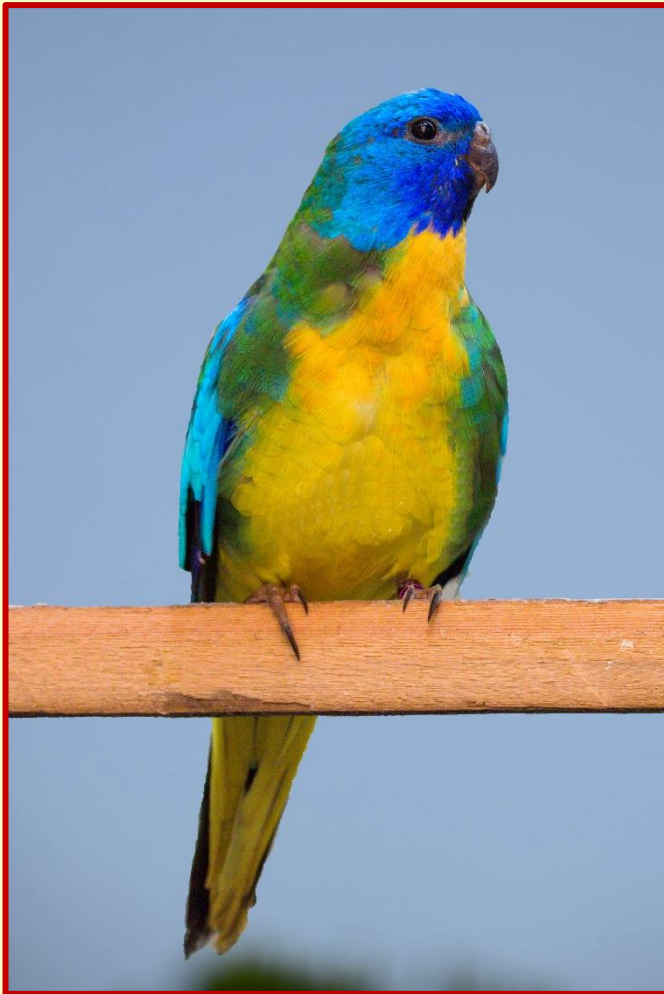
Photographie

Jean Marc FLEURIER
 Boîtier NIKON D800
 Objectif NIKKOR 105 mm f2,8 Macro
 Eclairage de Studio
 Photo : Face

CRITIQUES DU SUJET

Un sujet mâle muté dont la taille et le type doivent encore progresser. L'inhibition ici partielle des psittacines montre une couleur saumon clair de la poitrine régulière. Une bonne représentation de cette mutation où le gène codant a agi sur la répartition uniforme des pigments.
 Dommage qu'il manque un peu de préparation.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Taille moyenne.	1. A améliorer.
Type	1. Très bonne ligne du dos. 2. Bon port des ailes.	1. Manque de puissance.
Couleur	1. Bonne couleur. 2. Uniformité dans la couleur de la poitrine.	
Dessin	1. Très bonne répartition des couleurs et dessins	1. Largeur du dessin saumon de la poitrine insuffisant.
Maintien	1. Bien.	
Pattes	1. Pas de remarques.	
Plumage	1. Moyenne qualité de plumage.	1. Plumage pas assez serré.
Condition	1. Bonne condition	1. Manque un peu de préparation.



Identification

Perruche Splendide
 Sexe : Mâle
 Phénotype sélectionné : **BVE₂**
 Couleur : Adulte

Collection

Collection privée

Photographie

David MONROGER (pyaf.net)
 Boîtier : CANON 5DMIII
 Objectif : Multiple focale
 Photo : Face

CRITIQUES DU SUJET

La taille et le type sont de très bonne facture. La mutation **BVE₂** donne ici des nouvelles nuances de couleur mais ce sujet souffre d'une délimitation des dessins trop échantonnée. L'inhibition des psittacines montre aussi des incrustations bleues dans le vert. De plus, la bavette manque de largeur au niveau du cou.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Très bonne taille.	
Type	1. Très bonne structure. 2. Bon port des ailes. 3. Très bonne largeur d'épaules.	1. Manque de puissance de la poitrine.
Couleur	1. Couleurs très intensives.	1. Manque d'uniformité dans les couleurs.
Dessin	1. Moyen.	1. Répartition des dessins irrégulière. 2. Nombreuses incrustations diverses. 3. Manque de largeur de la bavette.
Maintien	1. Très bon maintien. 2. Oiseau fier.	
Pattes	1. Pas de remarques.	
Plumage	1. Moyenne qualité de plumage.	1. Plumage pas assez serré. 2. Petits trous de plumage.
Condition	1. Bonne condition.	1. Manque un peu de préparation.



Identification

Perruche Splendide
 Sexe : Mâle
 Phénotype muté : **BVE**; Gris
 Couleur : Adulte

Collection

Collection privée

Photographie

Jean Marc FLEURIER
 Boîtier NIKON D800
 Objectif NIKKOR 105 mm f2,8 Macro
 Eclairage de Studio
 Photo : 3/4 Face

CRITIQUES DU SUJET

Un mâle qui se présente bien, à la condition et au plumage sans reproches, à la combinaison de 2 mutations réussie ; le tout forme un oiseau fort agréable et harmonieux. Il reste quelques pistes d'amélioration comme la taille et le type à travailler. Quant aux traces de mue, elles auront disparu d'ici quelques jours.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Bonne taille.	1. A améliorer.
Type	1. Très bonne ligne du dos. 2. Bon port des ailes. 3. Type dans la bonne moyenne.	1. A améliorer.
Couleur	1. Excellente couleur.	
Dessin	1. Excellent dessin.	
Maintien	1. Très Bien.	
Pattes	1. Pas de remarques.	
Plumage	1. Excellente qualité de plumage.	1. Quelques traces de mue à la tête.
Condition	1. Bonne condition	1. Manque un peu de préparation.



Identification

Perruche Splendide
 Sexe : Mâle
 Phénotype muté : **BVE**; Gris
 Couleur : Adulte

Collection

Collection privée

Photographie

Jean Marc FLEURIER
 Boîtier NIKON D800
 Objectif NIKKOR 105 mm f2,8 Macro
 Eclairage de Studio
 Photo : Profil

CRITIQUES DU SUJET

Chez ce mâle, l'impression générale est positive en faveur du type où l'on retrouve une très bonne puissance avec des formes bien arrondies. Cependant, la tête manque de volume cassant la proportionnalité avec ce corps si puissant. La forte inhibition des psittacines est marquée d'un manque d'uniformité.

Le plumage et la condition sont remarquables. Dommage pour cette position trop couchée.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Très bonne taille.	1. A améliorer.
Type	1. Très bon type. 2. Très bon port des ailes.	1. Petite cassure au niveau de la nuque. 2. Volume de tête non proportionnel au corps.
Couleur	1. Excellente couleur des mélanines.	1. Manque d'uniformité dans la couleur des psittacines.
Dessin	1. Excellent dessin.	
Maintien	1. Très Bien.	1. Trop couché sur le perchoir.
Pattes	1. Pas de remarques.	
Plumage	1. Excellente qualité de plumage.	1. Quelques trous de plumage à la tête.
Condition	1. Bonne condition.	



Identification

Perruche Splendide
 Sexe : Mâle
 Phénotype muté : Pallid VR
 Couleur : Adulte

Collection

Collection privée

Photographie

David MONROGER (pyaf.net)
 Boîtier : CANON 5DMIII
 Objectif : Multiple focale
 Photo : ¾ Dos

CRITIQUES DU SUJET

Ce sujet mâle ici photographié de dos nous montre un dessin de tête très bien dessiné. La couleur y est uniforme. La taille et le type sont un peu en retrait. La présence de psittacine rouge sur les cuisses et la gorge atteste d'une bonne régularité de cette sélection.

Le plumage et la condition sont de bonne facture.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Moyenne taille.	1. A améliorer.
Type	1. Très bonne ligne du dos. 2. Bon port des ailes. 3. Type moyen.	1. A améliorer.
Couleur	1. Excellente couleur.	
Dessin	1. Excellent dessin.	
Maintien	1. Très Bien.	
Pattes	1. Pas de remarques.	
Plumage	1. Bonne qualité de plumage.	1. Rectrices en repousse.
Condition	1. Bonne condition.	1. Manque un peu de préparation.



Identification

Perruche Splendide
 Sexe : Mâle
 Phénotype muté : Cinnamon VR
 Couleur : Adulte

Collection

Collection privée

Photographie

David MONROGER (pyaf.net)
 Boîtier : CANON 5DMIII
 Objectif : Multiple focale
 Photo : Face

CRITIQUES DU SUJET

La présentation de face avec une tête de profil nous permet d'apprécier certains point forts et faibles de ce sujet. La taille et le type sont dans la moyenne supérieure. La présence et le dessin réservé à la psittacine rouge sont bien réussis. Par contre, la couleur bleue de la tête est stoppée sur le dessus de la tête. Il manque de l'uniformité de la couleur sur l'arrière de la tête et le dessin dégradé de la bande alaire est absent.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Bonne taille.	1. A améliorer.
Type	1. Très bonne ligne du dos. 2. Bon type.	1. Améliorer la puissance.
Couleur	1. Très bonne couleur de la psittacine rouge.	1. Irrégularité de la couleur pour l'arrière de la tête et la nuque. 2. Dégradé confus de la bande alaire.
Dessin	1. Bon dessin. 2. Peu d'incrustations dans la psittacine rouge. 3. Bonne largeur de la bavette.	1. Le bleu ne monte pas assez sur le haut de la tête.
Maintien	1. Très Bien.	
Pattes	1. Pas de remarques.	
Plumage	1. Bonne qualité de plumage.	
Condition	1. Bonne condition.	



Identification

Perruche Splendide
 Sexe : Femelle
 Phénotype muté : Cinnamon BVE₂ Gris
 Couleur : Immature

Collection

Collection privée

Photographie

Jean Marc FLEURIER
 Boîtier NIKON D800
 Objectif NIKKOR 105 mm f2,8 Macro
 Eclairage de Studio
 Photo : 1/2 Profil

CRITIQUES DU SUJET

Ce sujet femelle est immature et gagnerait à être revue en concours l'année suivante. Ceci étant, on peut noter qu'elle manque de taille et de type pour un sujet qui a déjà traversé sa première mue juvénile.

A cet âge, il faut aussi encore attendre pour voir la couleur s'exprimer.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Moyenne taille.	1. A améliorer.
Type	1. Très bonne ligne du dos. 2. Faible en type.	1. Améliorer le type. 2. Manque de structure. 3. Manque de puissance.
Couleur	1. Bonne uniformité de la psittacine sur les parties ventrales et le dessous de la queue.	1. Couleur fade. 2. Présence de la couleur bleue insuffisante.
Dessin	1. Bon dessin.	
Maintien	1. Assez bien.	1. Pattes écartées. Trop couchée sur le perchoir.
Pattes	1. Pas de remarques.	
Plumage	1. Bonne qualité de plumage.	
Condition	1. Bonne condition.	



Identification

Perruche Splendide
Sexe : Mâle
Phénotype muté : Ino VR
Couleur : Adulte

Collection

Collection privée

Photographie

David MONROGER (pyaf.net)
Boîtier : CANON 5DMIII
Objectif : Multiple focale
Photo : Face

CRITIQUES DU SUJET

Les critères principaux de qualité sont ici très bien réunis et l'aspect général de l'oiseau ne laisse pas indifférent, aidé en cela par un sujet en bonne condition.

Juste un petit bémol récurrent chez cette mutation : la suffusion bleue demeurant sur la tête.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Très bonne taille.	
Type	1. Très bon type. 2. Belle structure et bonne puissance.	
Couleur	1. Très bonne couleur de la psittacine rouge.	1. Reflets bleutés dans le masque.
Dessin	1. Bon dessin.	
Maintien	1. Très Bien.	
Pattes	1. Pas de remarques.	
Plumage	1. Bonne qualité de plumage.	
Condition	1. Bonne condition.	



Identification

Perruche Splendide
 Sexe : Femelle
 Phénotype muté : Ino
 Couleur : Adulte

Collection

Collection privée

Photographie

Jean Marc FLEURIER
 Boîtier NIKON D800
 Objectif NIKKOR 105 mm f2,8 Macro
 Eclairage de Studio
 Photo : 3/4 Face

CRITIQUES DU SUJET

Une femelle aux caractéristiques physiques très bonnes. Comme défauts principaux liés à cette mutation et chez la femelle, une uniformité de la couleur et du dessin difficile à obtenir avec parfois sur le dos et les ailes des dessins marbrés.

Par ailleurs, il est dommage que cette femelle manque un peu de préparation.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Très bonne taille.	
Type	1. Très bon type. 2. Bon port des ailes.	
Couleur	1. Très bonne couleur blanche de la tête et de la bordure alaire.	1. Psittacine jaune peu présente et irrégulière sur la poitrine, le cou et la nuque.
Dessin	1. Bon dessin de la tête et de la bordure alaire.	1. Dessin irrégulier de la poitrine.
Maintien	1. Bien. 2. Bonne fierté.	1.
Pattes	1. Pas de remarques.	
Plumage	1. Moyen.	1. Quelques petits désordres liés à un manque de préparation.
Condition	1. Moyenne condition.	1. Sale sous la queue.



Identification

Perruche Splendide
 Sexe : Femelle
 Phénotype muté : Opaline **BVE**₁
 Couleur : Adulte

Collection

Collection privée

Photographie

David MONROGER (pyaf.net)
 Boîtier : CANON 5DMIII
 Objectif : Multiple focale
 Photo : ¼ Dos

CRITIQUES DU SUJET

La vue de dos sous cet angle ne facilite pas l'appréciation de la taille et du type. A l'inverse, elle donne une idée bien plus précise du dessin de la mutation Opaline. Nous sommes ici en présence d'un sujet femelle de taille et type ordinaire chez lequel la présence de la mutation Opaline devrait s'élargir sur le dos, le manteau et les couvertures alaires. Chez cette femelle, cette présence y est peu marquée.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Moyenne taille.	1. A travailler encore.
Type	1. Moyen type. 2. Bonne ligne du dos. 3. Bon port des ailes.	1. A travailler encore.
Couleur	1. Très bonne couleur du masque. 2. Très bonne couleur blanche du ventre et des cuisses.	1. Manque d'uniformité dans la couleur.
Dessin	1. Insuffisant.	1. Le dessin de la mutation Opaline n'est pas assez présent sur le dos et les ailes.
Maintien	1. Très Bien.	
Pattes	1. Pas de remarques.	
Plumage	1. Bonne qualité de plumage.	
Condition	1. Bonne condition.	



Identification

Perruche Splendide
 Sexe : Femelle
 Phénotype muté : Opaline **BVE₁** Gris
 Couleur : Adulte

Collection

Collection privée

Photographie

David MONROGER (pyaf.net)
 Boîtier : CANON 5DMIII
 Objectif : Multiple focale
 Photo : ¼ Dos

CRITIQUES DU SUJET

Chez ce sujet, la présence de la mutation voit sa surface de recouvrement un peu réduite ; ceci étant, cette surface ne souffre pas d'incrustations exagérées. Ce qui est des points noirs à résoudre pour les oiseaux allant en concours. Le type est puissant avec un manque de taille. Nous pensons que la position somnolente de l'oiseau sur le perchoir est à l'origine de la ligne du dos très cassée. Dommage aussi que la partie supérieure de la tête soit si plate.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Bonne taille.	1. A travailler encore.
Type	1. Type puissant avec une bonne structure. 2. Bonne rondeur de poitrine. 3. Bon port des ailes.	1. Ligne du dos irrégulière certainement due à la position couchée sur le perchoir. 2. Dessus de tête plate.
Couleur	1. Très bonne couleur du masque. 2. Absence totale de psittacines. 3. Bonne uniformité.	
Dessin	1. Très bon dessin. 2. Bonne présence de la mutation Opaline.	1. Quelques incrustations sur les couvertures alaires.
Maintien	1. Bien.	1. Posé sur le perchoir.
Pattes	1. Pas de remarques.	
Plumage	1. Bonne qualité de plumage.	
Condition	1. Bonne condition.	



Identification

Perruche Splendide
 Sexe : Mâle
 Phénotype muté : Opaline BVE₁ Violet_{DF}
 Couleur : Adulte

Collection

Collection privée

Photographie

David MONROGER (pyaf.net)
 Boîtier : CANON 5DMIII
 Objectif : Multiple focale
 Photo : ¼ Dos

CRITIQUES DU SUJET

La vue de dos sous cet angle ne facilite pas l'appréciation de la taille et du type. A l'inverse, elle donne une idée bien plus précise du dessin de la mutation Opaline.

Nous sommes ici en présence d'un sujet de taille et type ordinaire chez lequel la présence de la mutation Opaline devrait s'élargir sur le dos, le manteau et les couvertures alaires. Chez ce sujet, cette présence y est peu marquée.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Bonne taille.	1. A travailler encore.
Type	1. Bon type. 2. Ailes pendantes. 3. Ligne du dos cassée.	1. A travailler encore.
Couleur	1. Très bonne couleur du masque. 2. Très bonne présence du facteur violet.	1. Manque d'uniformité dans la couleur.
Dessin	1. Bonne présence de la mutation Opaline sur le dos, les ailes, le croupion et les sus-caudales.	1. Le dessin de la mutation Opaline est trop marbré sur les ailes. 2. Quelques rejets de mélanine sur le dos.
Maintien	1. Très Bien.	
Pattes	1. Pas de remarques.	
Plumage	1. Assez bien.	1. Quelques petites imperfections : tête, queue usée...
Condition	1. Bonne condition.	

Historique du standard de la Perruche Splendide

Version	Publication	Auteur	Contenu – Modifications
V1	23/02/1991	M. Stéphane Lavergne	✓ Description des mutations principales
V2	20/12/2017	Mrs Stéphane Lavergne et Daniel Hergat	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Finalité du standard ✓ Mise à jour des informations générales ✓ Présentation en concours ✓ Vues graphiques théoriques du standard ✓ Mise à jour du standard de la Forme et de la Posture de la V1 ✓ Mise à jour du standard des mutations de la V1 ✓ Description de nouvelles mutations ✓ Principaux défauts ✓ Sanction de quelques défauts ✓ Utilité de la feuille de jugement ✓ Commentaires pédagogiques

Références

Le présent document a repris les nomenclatures scientifiques suivantes :

Nom français des espèces	Les appellations françaises des espèces sont celles définies par le C.I.N.F.O. : Commission Internationale des Noms Français des Oiseaux – (26 Août 1991)
Nom scientifique des espèces	Les appellations scientifiques sont celles définies par l'I.O.U. : International Ornithological Union – Version 7.3 (2017).
Ecriture scientifique des espèces	Les appellations des espèces et des sous-espèces sont écrites selon les règles de l'I.C.Z.N. : International Commission of Zoological Nomenclature .
TSN Taxonomique Serial Number	Chaque espèce est identifiée selon le code unique et international I.T.I.S. Système d'Information Taxonomique Intégré
Génétique A	Pour les hérédités, elles sont définies de façon scientifique par deux critères : <ol style="list-style-type: none"> 1. Dominante, semi-dominante ou récessive 2. Autosomique (anciennement libre) ou gonosomique (anciennement liée au sexe)
B	Selon les différentes transmissions héréditaires : autosomique dominante, autosomique récessive, gonosomique dominante, gonosomique récessive, il est précisé si les allèles du gène d'un même locus sont identiques ou différents. <ol style="list-style-type: none"> 1. Homozygote. Les 2 allèles du même gène sont identiques. Il peut s'agir de 2 allèles sauvages ou de 2 allèles mutés. 2. Hétérozygote. Les 2 allèles du même gène sont différents. Il peut s'agir d'un allèle sauvage et d'un allèle muté. 3. Hémizygote. Une femelle ne peut pas être homozygote pour une mutation à hérédité gonosomique dominante ou gonosomique récessive. Il n'existe pas de forme allélique du gène sauvage ou muté sur le chromosome sexuel W.
Appellation des mutations	Il existe souvent plusieurs appellations vernaculaires pour une même mutation. Le standard renvoie pour celles-ci les différents noms connus. Cependant, certaines mutations étudiées par le C.E.M.P. Cercle d'Etudes des Mutations des Psittacidés donnent lieu à des recommandations qui peuvent être retenues dans le standard par la Collège des Juges Français Psittacidés.
Référentiel description des couleurs	Pour décrire les couleurs des plumes des oiseaux en phénotype sauvage et en phénotype muté, les standards ont recours au référentiel des couleurs Wikipédia que vous pouvez télécharger à l'adresse suivante : http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_couleurs

STANDARD DE LA PERRUCHE SPLENDIDE
EDITEUR : COLLEGE DES JUGES FRANÇAIS PSITTACIDES